



Rapport de gestion synthétique

2019

Caisse de Retraite
du Personnel Navigant professionnel
de l'aéronautique civile

TABLE DES MATIÈRES

CHIFFRES CLÉS	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU AU 31 DÉCEMBRE 2019.....	4
RAPPORT DE GESTION DU RÉGIME	6
1.1 Évolution du résultat net sur 5 ans	6
1.2 Régime	6
1.3 Réserves.....	8
1.4 États financiers	10
DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES.....	11
1. Informations sur les employeurs	11
1.1 Montants des cotisations	11
1.2 Nombre d'employeurs	13
2. Informations sur les actifs	14
2.1 Nombre d'actifs	14
2.2 Équivalent Temps Plein	18
2.3 Masse salariale	20
2.4 Salaire brut annuel moyen.....	22
2.5 Taux majoré.....	23
3. Informations sur les liquidations de droits.....	25
3.1 Nombre de liquidations.....	25
3.2 Liquidations totales en droits directs	26
3.3 Liquidations en Temps Alterné	27
3.4 Liquidations en droits dérivés	28
3.5 Liquidations en capital unique	29
4. Informations sur les pensionnés	30
4.1 Montants des pensions versées par le Fonds de retraite	30
4.2 Nombre de pensionnés bénéficiaires du Fonds de retraite.....	32
4.3 Nombre de pensions versées par le Fonds de retraite	33
4.4 Effectif théorique du Fonds de retraite	35
4.5 Pensions moyennes versées par le Fonds de retraite	36
4.6 Fonds de majoration	38
5. Prévoyance.....	40
5.1 Inaptitudes du Conseil Médical et liquidations des droits à pension	40
5.2 Prestations du Fonds d'assurance	41
6. Évolution des équilibres de la comptabilité	42
6.1 Cotisations, prestations et solde comptable	42
6.2 Résultats et patrimoine	43
6.3 Ratio actifs/pensionnés	44
6.4 Paramètres et taux de cotisations	45
Glossaire	47

CHIFFRES CLÉS

2018	Employeurs	2019	
464	Nombre d'employeurs	457	▼ -1,5%
508,0 M€	Cotisations employeurs ¹	547,2 M€	▲ 7,7%
Actifs			
32 970	Nombre de cotisants actifs	34 746	▲ 5,4%
22 438	PNC Transport Public	23 533	▲ 4,9%
8 510	PNT Transport Public	9 078	▲ 6,7%
1 522	PN Travail Aérien	1 622	▲ 6,6%
500	PN Essais & Réceptions	513	▲ 2,6%
42,8 ans	Age moyen	42,7 ans	▼ -0,1 an
28 075	Nombre d'ETP ²	29 987	▲ 6,8%
65 429 €	Salaire moyen par actif	66 654 €	▲ 1,9%
Pensionnés			
21 372	Nombre de pensionnés	21 941	▲ 2,7%
16 961	Pensions en droit direct	17 379	▲ 2,5%
1 140	Pensions en Temps Alterné	1 289	▲ 13,1%
3 484	Réversions conjoints	3 555	▲ 2,0%
295	Réversions enfants	279	▼ -5,4%
71,6 ans	Age moyen Hommes ³	71,8 ans	▲ 0,2 an
68,6 ans	Age moyen Femmes ³	68,9 ans	▲ 0,3 an
Ratios comptables			
512,4 M€	Cotisations comptabilisées	553,6 M€	▲ 8,0%
616,0 M€	Prestations comptabilisées	641,4 M€	▲ 4,1%
0,832	Cotisations / Prestations (rapport de charge comptable)	0,863	▲ 0,031
1,691	Cotisants / Pensionnés droits directs ²	1,767	▲ 0,076
1,476	Cotisants / Tous pensionnés ²	1,542	▲ 0,066

¹ Uniquement cotisations employeurs déclarées sur l'année (données du régime).

² En Équivalent Temps Plein pour les actifs (ETP = somme des jours cotisés / 360) et en effectif théorique pour les pensionnés (nombre de jours de pension versée / 360). Les effectifs théoriques des droits dérivés ont été pondérés à 0,6 pour les ramener au poids des montants alloués à cette catégorie de pensionnés.

³ Ages moyens des pensionnés en droit direct (hors Temps Alterné et hors réversions).

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU AU 31 DÉCEMBRE 2019

**Commissaire du Gouvernement
Représentant le Ministre
chargé de la Sécurité sociale**

Giuliano DE FRANCHIS

Direction de la Sécurité Sociale

**Représentant le Ministre
chargé de l'Aviation civile**

Marc FERRAND

Directeur du travail, en charge de la mission du droit du travail et des affaires sociales à la Direction Générale de l'Aviation Civile

PRÉSIDENT

Président : Michel JANOT

Vice-Président : Olivier PRÉVOST

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS NOMMÉS PAR ARRÊTÉ

(par ordre alphabétique du nom du titulaire par représentation)

Titulaires

Suppléants

Représentant les organisations professionnelles des employeurs du transport et du travail aérien

FNAM et SCARA

Jean-Pierre BES

Michel CARUEL

Georges DAHER

Olivier HERBEMONT

Michèle PAIRAULT-MEYZER

Olivier PRÉVOST

Patrice TIZON

Pascal WEIL

Maurice SERINET

Claire DUPIRE

Martine SELEZNEFF

Jean-Baptiste VALLÉ

Françoise MATAILLET

Frédérique LACOMBE

Christophe BOIRON

Bertrand d'YVOIRE

Représentant les organismes représentatifs de l'industrie aéronautique

GIFAS

Richard MONNOYER

Hélène TINLOT

Représentant les ministères employeurs de personnel navigant professionnel

Ministère des Armées - Ministère des Transports

Jean-Luc FOURDRINIER

Gérard RUCAY

Brennusia GIUDICELLI

Marie-Agnès GUYOMARC'H

BUREAU

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES EMPLOYEURS

Georges DAHER
Pascal WEIL

PRÉSIDENT

Michel JANOT

VICE-PRÉSIDENT

Olivier PRÉVOST

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS

Franck GRELIN
Philippe RUBY

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES AFFILIÉS ÉLUS

(par ordre alphabétique du nom du titulaire dans le collège)

Titulaires

Suppléants

Collège des Essais et Réceptions

Liste SNPNAC

Christophe PRIBILSKI

Ludovic GIRARD

Collège des Pilotes et Autres Navigants Techniques du Transport Aérien

Liste SNPL France ALPA

Yves DESHAYES

Stéphane GAULTIER

Michel JANOT

Patrice FRANK

Philippe RUBY

Laurent WEISER

Collège du Personnel Navigant Commercial du Transport Aérien

Liste SNPNC-FO - UNSA Aérien

Stéphanie DULAU

Soizig LE GARIGNON

Franck GRELIN

Rodolphe HENRIQUES

Alexandre TAUGOURDEAU

Aline BERNARD

Collège du Travail Aérien

Liste SNPNAC

Manot MAGAR

François TAUVERON

Collège des Retraités

Liste ARAF - AHORA

Jean Michel MOUTET

Bernard SCALABRINO

Liste ARPPNAC - SNPNAC - Association des Pompiers du Ciel

Jean SERRAT

Michèle FUSS

Liste APNA - SNOMAC - SNPL France ALPA - SNPNC-FO

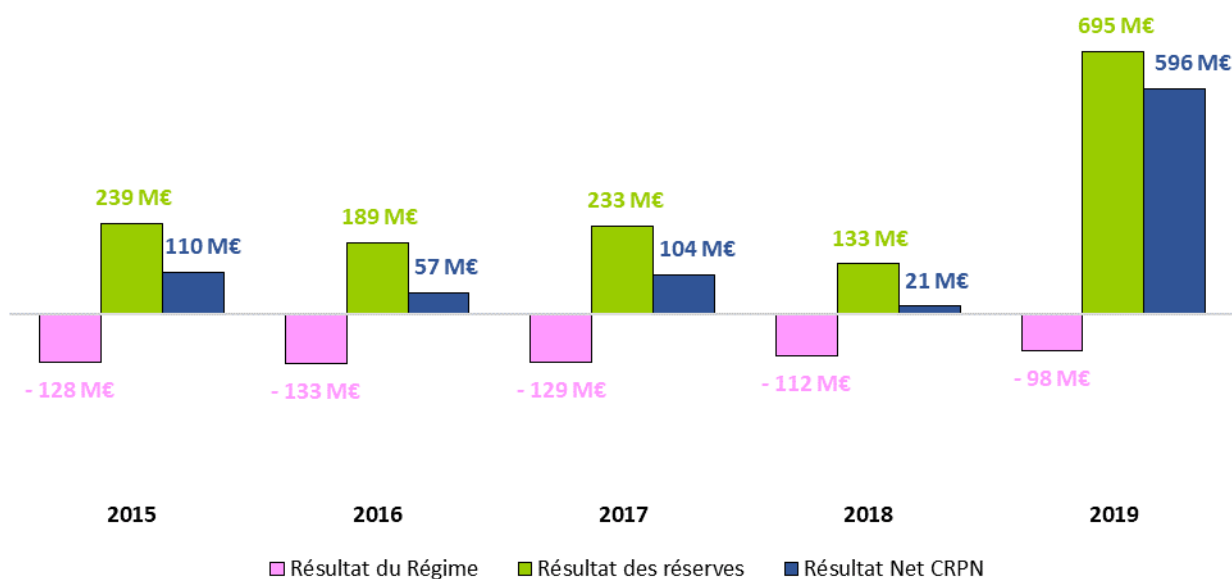
Patrick TAMBURINI

Philippe VIVIER

Rapport de gestion du Régime

1.1 Évolution du résultat net sur 5 ans

Le résultat net total s'élève à 596,4 M€ en 2019, contre 21,1 M€ en 2018.



*Y compris coûts de fonctionnement / Résultat des réserves net d'impôt

1.2 Régime

Le déficit du régime s'établit à 98,2 M€ en 2019, en diminution de 12,2 % par rapport à 2018 (111,9 M€).

Les prestations ont progressé de 4,1 % en 2019, avec une indexation des pensions (IVP : +1,65 %) plus forte que l'année antérieure (+1,11 %) et une augmentation du volume de pensions d'environ 2,5 % en euros constants.

Les cotisations progressent de 8,0 % en 2019 (553,6 M€ en 2019 contre 512,4 M€ en 2018) en raison de :

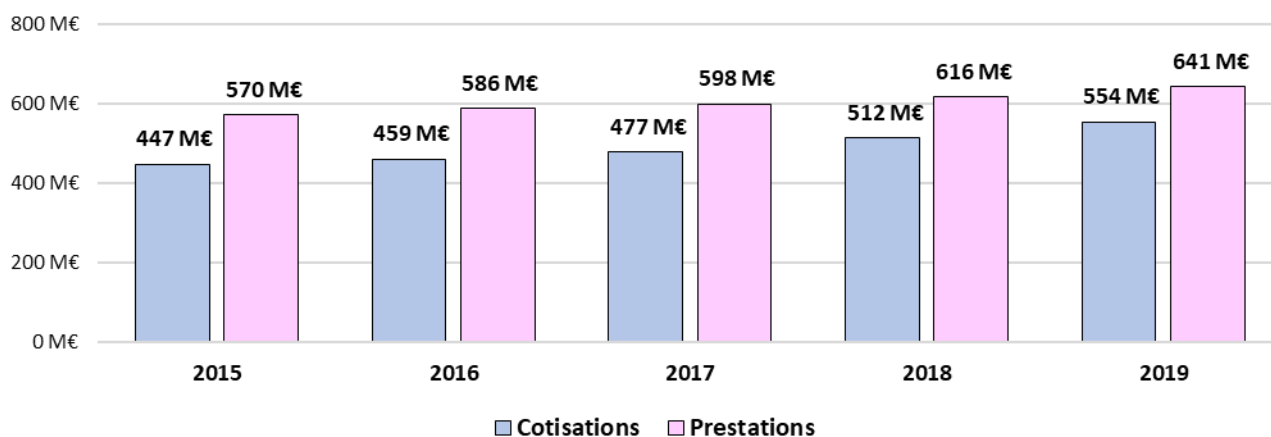
- L'augmentation de 1 % du taux d'appel du Fonds de retraite (108 % en 2019 contre 107 % en 2018) ;
- L'augmentation de la masse salariale soumise à cotisations, celle-ci étant la conséquence de :
 - La forte progression des principaux employeurs (notamment +7,1 % pour le groupe Air France) ;
 - La hausse des plafonds de salaire soumis à cotisations (+1,99 % en 2019 contre 1,28 % en 2018) ;
 - L'affiliation de compagnies comme Ryanair en avril 2019, sous l'égide de son sous-traitant Malta Air en juillet 2019 ;
 - Une régularisation de cotisations de 5 M€ portant sur les exercices 2008 à 2012 par EasyJet.

Le rapport de charge simple (sur l'ensemble des fonds) poursuit son augmentation forte passant de 83,2 % en 2018, à 86,3 % en 2019, soit une augmentation de 3,1 points. La CRPN poursuit ses actions contentieuses pour sécuriser le périmètre d'entreprises cotisant au régime dans le cadre de la législation européenne.

Compte de résultat (tous fonds) du Régime

(en K€)	2019	2018	Variations	
			En valeur	En %
Cotisations	543 276	502 719	40 557	8,1%
Variation du risque sur créances	-1 508	-180	-1 328	NS
Prestations (y.c. dotation au Fonds social)	-620 138	-596 026	-24 112	4,0%
Coûts de fonctionnement	-8 584	-7 898	-686	8,7%
FONDS DE RETRAITE	-86 954	-101 385	14 431	-14,2%
Cotisations	7 531	7 232	299	4,1%
Variation du risque sur créances	-25	-5	-20	NS
Prestations	-19 176	-18 381	-795	4,3%
Coûts de fonctionnement	-266	-244	-22	9,0%
FONDS DE MAJORATION	-11 935	-11 397	-538	4,7%
Cotisations	2 445	2 175	270	12,4%
Variation du risque sur créances	-21	-1	-20	NS
Prestations	-1 770	-1 290	-480	37,2%
Coûts de fonctionnement	-25	-17	-8	NS
FONDS D'ASSURANCE	629	867	-238	-27,5%
Dotation du Fonds de retraite	300	300	0	0,0%
Prestations	-266	-322	56	-17,4%
Coûts de fonctionnement	-4	-4	0	NS
FONDS SOCIAL	30	-26	56	NS
Cotisations	553 552	512 426	41 126	8,0%
Variation du risque sur créances	-1 554	-186	-1 368	NS
Prestations (y.c. dotation au Fonds social)	-641 349	-616 019	-25 330	4,1%
ENSEMBLE DES 4 FONDS	-89 351	-103 778	14 427	-13,9%
Coûts de fonctionnement	-8 878	-8 163	-715	8,8%
Résultat exceptionnel	23	91	-68	NS
RÉSULTAT DU RÉGIME	-98 205	-111 851	13 646	-12,2%

Évolution des cotisations et des prestations sur 5 ans (tous fonds)



1.3 Réserves

• Allocation stratégique

L'allocation stratégique d'actifs validée par le Conseil d'administration est restée à l'identique à celle de l'exercice précédent (20 % d'immobilier, 30 % d'actions, 5 % de gestion diversifiée et capital investissement, 38 % d'obligations et 7 % de monétaire).

Elle a très peu changé depuis le début du siècle et elle a prouvé, sur la durée, sa pertinence comme ligne directrice de la répartition des réserves à la fois en termes de performance et en termes de risques (récupération après les graves crises 2001-2002 puis 2008).

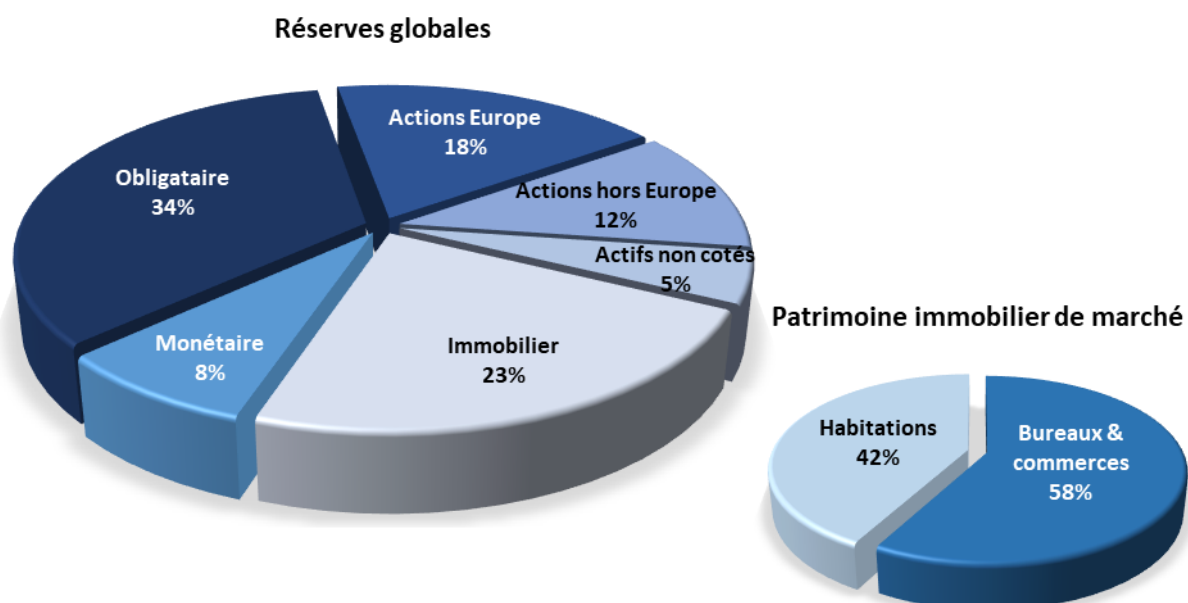
En fin d'année 2019, elle a fait l'objet d'une étude approfondie avec un cabinet de conseil, au regard des prévisions de cotisations et prestations, des perspectives de performance et de risques des différentes classes d'actifs. Depuis l'étude précédente, fin 2017, il est noté une amélioration des perspectives de long terme après trois années de forte progression de l'emploi de navigants.

L'allocation retenue pour 2020, bien avant l'irruption planétaire du coronavirus covid-19, prévoit le renforcement modéré et progressif sur les prochaines années des actifs non cotés (fonds de dettes et capital-investissement), au détriment des obligations, surtout souveraines, à rémunération faible ou même négative.

• Performance globale des réserves

La performance globale des réserves (financières et immobilières) est de 14,7 % en 2019 contre 0,6 % en 2018. Sur la moyenne des 20 dernières années, elle s'élève à 4,0 % net d'inflation avant IS (impôt sur les sociétés) et 3,6 % net d'inflation après IS et charges internes de gestion.

• Répartition des réserves au 31 décembre 2019



L'année 2019 aura été tout à fait exceptionnelle, tant pour le résultat comptable des réserves que dans son expression financière.

Le résultat comptable de l'année est particulièrement bonifié par :

- Les marchés d'actions très favorables pour le portefeuille mobilier ;
- Les résultats distribués de ses SCI et surtout la plus-value de cession de la SCI porteuse de l'immeuble du siège de Neuilly.
- Les produits du patrimoine immobilier détenu en direct par la CRPN ont été stables par rapport à 2018, le résultat net de ce patrimoine étant également bonifié par la cession d'un immeuble d'habitation.

Le tableau ci-après reprend l'ensemble de ces éléments comptables :

(en K€)	2019	2018	Variations	
			En valeur	En %
Résultat net du portefeuille avant IS	258 012	63 326	194 686	NS
Résultat sur filiales immobilières	390 465	36 606	353 859	NS
Résultat courant du patrimoine immobilier direct*	10 025	12 690	-2 665	-21,0%
Résultat de cession des immeubles	39 479	25 138	14 341	57,0%
Résultat exceptionnel	89	-8	97	NS
Impôts sur les sociétés	-3 469	-4 835	1 366	-28,3%
RÉSULTAT NET TOTAL DES RÉSERVES	694 601	132 917	561 683	NS

* Avant impôts sur les sociétés

En valeur de réalisation (ou valeur de marché), la valeur totale des actifs de placement atteint 5 504 M€ au 31 décembre 2019.

Le portefeuille de valeurs mobilières atteint 4 252 M€ en valeur de marché, en hausse de 425 M€ par rapport au 31 décembre 2018.

Cette évolution s'explique par :

- La forte performance financière du portefeuille (résultat comptable augmenté de la hausse des plus-values latentes) pour 572 M€ ;
- Diminuée du financement du déficit technique du régime, des coûts de fonctionnement de l'ensemble de l'organisme et une partie du financement des investissements immobiliers pour -147 M€.

La valeur du patrimoine immobilier de la CRPN, en y incluant le patrimoine des SCI filiales, s'élève à 1 252 M€ à fin 2019, contre 1 046,8 M€ fin 2018. Cette variation de 205 M€, sur l'ensemble du patrimoine, s'explique par des acquisitions pour 378 M€, des ventes pour 218 M€ et une hausse des valeurs d'expertises à fin 2019 de l'ordre de 45 M€.

● Perspectives

Le déficit structurel du régime – les cotisations couvrant seulement 86,3 % des prestations – a continué en 2019 à être plus que compensé par le produit des réserves.

L'année 2020 sera en rupture totale par rapport à l'évolution favorable des années précédentes : le déficit technique va exploser en raison du quasi-arrêt du transport aérien avec la crise sanitaire et donc de la chute des cotisations qui en résulte.

Le résultat des réserves de l'exercice 2020 reste très incertain, notamment en raison de cette crise.

Les plans de réduction d'effectifs vont se traduire en 2020-2021 par une forte accélération du nombre de liquidations et une réduction du nombre d'actifs cotisants.

Point positif important : le niveau des réserves fin 2019 (8,5 années de prestations) permet d'absorber sans difficulté de liquidité ces évolutions très défavorables dont les effets perdureront bien au-delà de 2020.

Le Conseil d'administration reste mobilisé sur les mesures d'accompagnement des employeurs et des affiliés dans cette période particulièrement défavorable au secteur de l'aérien, et vigilant sur l'évolution des équilibres financiers de la CRPN à long terme.

1.4 États financiers

• Bilan synthétique

(en K€)	2019	2018	Variations	
			En valeur	En %
Actif immobilisé	829 604	382 349	447 255	117,0%
Actif circulant	3 792 867	3 566 623	226 244	6,3%
<i>Dont valeurs mobilières de placement</i>	<i>3 706 330</i>	<i>3 469 141</i>	<i>237 189</i>	<i>6,8%</i>
TOTAL DE L'ACTIF	4 622 471	3 948 972	673 499	17,1%
Fonds de réserves	4 387 554	3 791 158	596 396	15,7%
Provisions pour risques et charges	7 438	7 366	72	1,0%
Dettes financières et autres dettes	227 479	150 448	77 031	51,2%
TOTAL DU PASSIF	4 622 471	3 948 972	673 499	17,1%

• Synthèse des résultats

(en K€)	2019	2018	Variations	
			En valeur	En %
Résultat du Régime	-98 205	-111 851	13 646	-12,2%
Résultat des réserves*	694 601	132 917	561 684	NS
<i>Résultat des réserves mobilières</i>	<i>647 819</i>	<i>98 333</i>	<i>549 486</i>	<i>NS</i>
<i>Résultat des réserves immobilières</i>	<i>46 782</i>	<i>34 584</i>	<i>12 198</i>	<i>35,3%</i>
RÉSULTAT NET GLOBAL	596 396	21 066	575 329	NS

* Après impôts sur les sociétés

1. Informations sur les employeurs

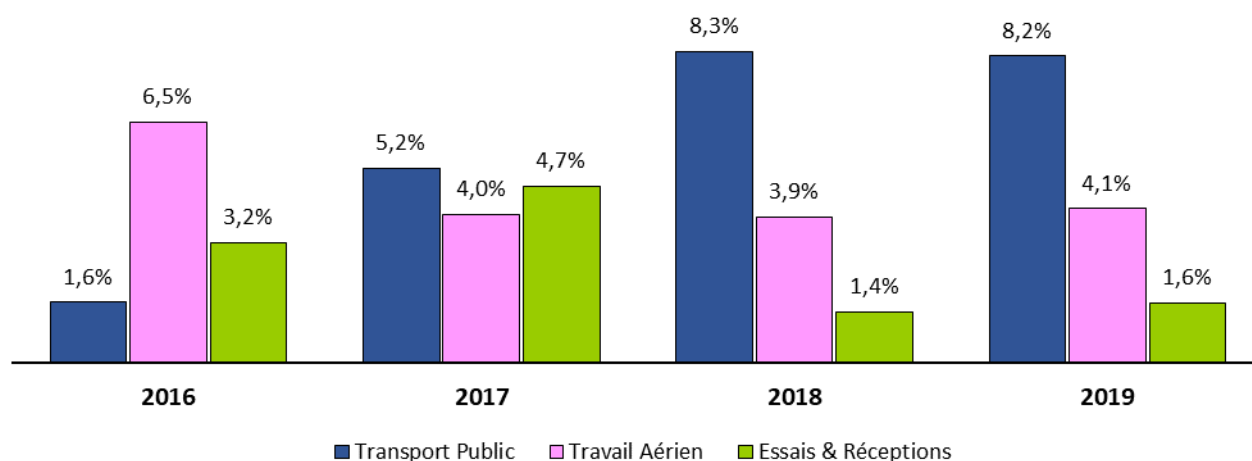
Les statistiques sur les employeurs sont issues du traitement des déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles (DSN, DADS ou autres supports). Les cotisations analysées dans ce chapitre sont calculées à partir des données sociales déclarées par les entreprises et correspondant à l'activité des années 2015 à 2019 (cotisations dues au titre de l'exercice). Les entreprises déclarant sur plusieurs établissements ont été regroupées (Air France, Airbus, Dassault, Hop...). Celles dont l'activité concerne plusieurs secteurs ont été classées dans l'activité principale (ex : toutes les déclarations du Groupe Airbus sont classées en Essais & Réceptions).

1.1 Montants des cotisations

1.1.1 Évolution des cotisations par secteur d'activité

(en M€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	398,0	404,5	425,5	461,1	499,0	8,2%
Travail Aérien	17,4	18,5	19,2	20,0	20,8	4,1%
Essais & Réceptions	24,6	25,4	26,6	26,9	27,4	1,6%
COTISATIONS TOTALES	440,0	448,4	471,4	508,0	547,2	7,7%
Évolution annuelle		1,9%	5,1%	7,8%	7,7%	

Variation annuelle des cotisations



- ↳ L'année 2019 marque un nouveau point haut avec un montant de 547,2 M€ de cotisations déclarées par les employeurs, en progression de 7,7 % sur un an (+39,2 M€).
- ↳ La bonne santé du marché aérien a permis au secteur du Transport Public d'accroître ses cotisations de 8,2 % sur un an, à 499,0 M€ en 2019 contre 461,1 M€ en 2018. Entre 2015 et 2019, la croissance des cotisations sur ce secteur est de 25,4 %, soit une hausse de 101,0 M€.
- ↳ Les cotisations en provenance du Travail Aérien augmente de 4,1 % sur un an, à 20,8 M€ en 2019, et de 19,8 % sur quatre ans (+3,4 M€).
- ↳ Sur le secteur des Essais & Réceptions, la hausse de cotisations s'est ralentie depuis deux ans : +1,4 % en 2018 et +1,6 % en 2019 contre +3,2 % en 2016 et 4,7 % en 2017. Par rapport à 2015, la croissance des cotisations sur ce secteur représente 11,3 %, soit 2,8 M€.

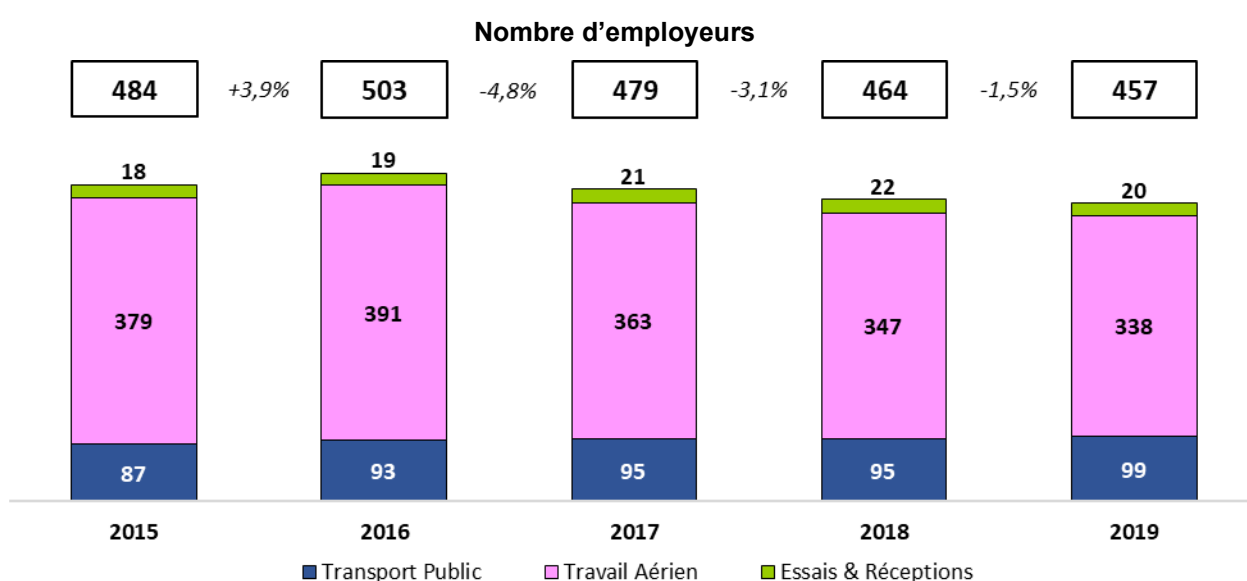
1.1.2 Évolution des cotisations par groupe d'employeurs

(en M€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
1. Groupe Air France	317,0	318,1	328,6	350,9	375,7	7,1%
<i>dont : Air France</i>	280,6	278,4	286,2	301,7	324,6	7,6%
<i>Transavia</i>	7,8	10,7	13,8	16,5	19,4	17,3%
<i>Hop</i>	27,5	28,0	27,4	29,1	28,8	-0,8%
2. EasyJet	15,6	15,8	18,5	21,6	25,0	15,9%
3. Groupe Airbus	19,1	19,9	20,9	21,0	21,1	0,1%
4. Administration publique	10,9	11,1	11,3	12,2	12,7	4,5%
5. Corsair International	9,6	9,9	10,2	10,7	10,9	1,9%
6. Air Austral	5,9	6,6	7,6	7,7	8,0	3,9%
7. Air Caraïbes Atlantique	5,3	5,4	6,5	7,5	7,9	6,1%
8. Air Tahiti Nui	5,3	6,0	6,2	6,2	6,2	-1,4%
9. Air Corsica	4,0	4,2	4,4	4,7	4,9	4,0%
Autres employeurs	47,2	51,4	57,2	65,3	74,6	14,2%
COTISATIONS EMPLOYEURS	440,0	448,4	471,4	508,0	547,2	7,7%
<i>Évolution annuelle</i>		1,9%	5,1%	7,8%	7,7%	

- ↳ Les cotisations du Groupe Air France ont varié de 7,1 % sur un an et de 18,5 % entre 2015 et 2019, représentant 58,8 M€ de cotisations supplémentaires. Le Groupe Air France demeure le principal contributeur avec 68,7 % des cotisations versées. Cependant, cette prédominance a diminué en comparaison à 2015 où sa part était de 72,0 % de l'ensemble des cotisations.
- ↳ EasyJet signe la plus forte progression en 2019 avec une hausse de 15,9 % sur un an, soit 25,0 M€ de cotisations déclarées. La compagnie enregistre aussi la meilleure progression par rapport à 2015 avec une hausse de 60,4 % sur quatre ans (+9,4 M€).
- ↳ Les cotisations du Groupe Airbus sont restées stables en 2019 à 21,1 M€. Comparées à 2015, leurs cotisations ont augmenté de 10,1 %, soit l'équivalent de 1,9 M€.
- ↳ Autre progression notable entre 2015 et 2019, celle d'Air Caraïbes Atlantique qui enregistre une hausse de 50,8 % de ses cotisations sur quatre ans (+2,7 M€).

- ↳ Les cotisations des autres employeurs ont varié de 58,0 % par rapport à 2015 (+27,4 M€) et de 14,2 % par rapport à 2018 (+9,3 M€).
- ↳ Les variations de cotisations parmi les autres compagnies aériennes entre 2015 et 2019 s'élèvent à :
 - Air Austral : +35,3 % (+2,1 M€) ;
 - Air Corsica : +23,5 % (+0,9 M€) ;
 - Air Tahiti Nui : +15,1 % (+0,8 M€) ;
 - Corsair : +13,8 % (+1,3 M€).

1.2 Nombre d'employeurs



- ↳ Le nombre d'employeurs tend à se réduire au fil du temps, passant de 503 entreprises en 2016 à 457 en 2019. Cette contraction découle du secteur du Travail Aérien qui a perdu 53 entreprises en trois ans.
- ↳ Divers changements expliquent la diminution de 7 employeurs en 2019 :
 - Les cotisations de Hop (Hop Brit Air, Hop Regional et Hop Airlinair) sont regroupées au sein d'une seule entité ;
 - 36 entreprises ont cotisé pour la première fois : 10 dans le secteur du Transport Public et 26 dans le secteur du Travail Aérien ;
 - 5 entreprises dans le secteur du Travail Aérien ont repris une activité en 2019, après une année 2018 sans cotisation ;
 - 46 entreprises ayant cotisé en 2018, n'ont rien versé en 2019 (4 dans le Transport Public, 40 dans le Travail Aérien et 2 dans les Essais & Réceptions).

2. Informations sur les actifs

Les actifs regroupent l'ensemble des affiliés ayant fait l'objet d'une déclaration de la part de leur employeur, d'un versement de cotisations et qui comptabilisent au moins un jour d'activité dans l'année (les cotisants sur des rappels de salaire sans activité ne sont pas comptabilisés dans les actifs).

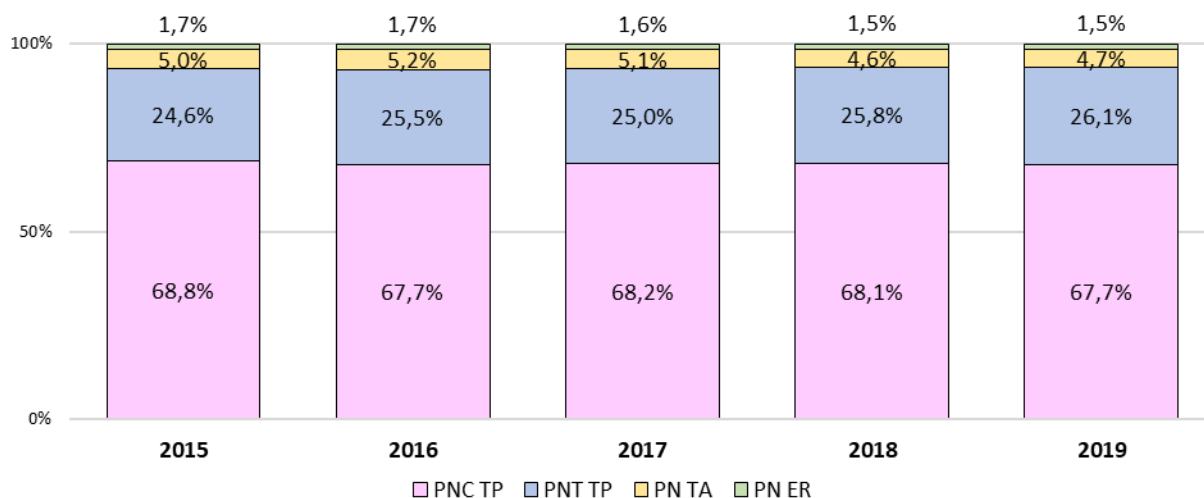
2.1 Nombre d'actifs

2.1.1 Évolution du nombre d'actifs par secteur d'activité

(en nombre)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	20 081	20 011	21 327	22 438	23 533	4,9%
	PNT	7 172	7 533	7 812	8 510	9 078	6,7%
	Total	27 253	27 544	29 139	30 948	32 611	5,4%
Travail Aérien		1 459	1 530	1 607	1 522	1 622	6,6%
Essais & Réceptions		482	491	507	500	513	2,6%
NOMBRE D'ACTIFS		29 194	29 565	31 253	32 970	34 746	5,4%
Évolution annuelle			1,3%	5,7%	5,5%	5,4%	

- ↳ Les effectifs ont progressé de 5,4 % entre 2018 et 2019, représentant 1 776 actifs en plus sur un an.
- ↳ Les principales embauches ont été réalisées dans le secteur du Transport Public, avec un solde net de 1 095 PNC supplémentaires (+4,9 %) et 568 PNT en plus (+6,7 %) entre 2018 et 2019.
- ↳ Le nombre d'actifs dans le secteur du Travail Aérien a augmenté de 100 PN (+6,6 %) sur un an, tandis que le secteur des Essais & Réceptions compte 13 actifs en plus (+2,6 %).
- ↳ Entre 2015 et 2019, le nombre d'actifs a progressé de 19,0 %, soit une hausse nette de 5 552 navigants. Le nombre de PNT dans le Transport Public a augmenté de 26,6 % (+1 906 PNT) sur la période et le nombre de PNC s'est accru de 17,2 % (+3 452 PNC).

Part des actifs dans chaque secteur d'activité



2.1.2 Évolution du nombre d'actifs par groupe d'employeurs

(en nombre)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
1. Groupe Air France	20 477	20 031	20 839	21 649	22 254	2,8%
2. Easyjet	1 101	1 176	1 391	1 633	1 813	11,0%
3. Groupe Airbus	324	333	344	338	337	-0,3%
4. Administration publique	514	521	538	537	560	4,3%
5. Corsair International	703	721	739	777	788	1,4%
6. Air Austral	481	547	589	597	628	5,2%
7. Air Caraïbes Atlantique	509	533	687	696	768	10,3%
8. Air Tahiti Nui	402	406	410	408	396	-2,9%
9. Air Corsica	303	307	312	315	324	2,9%
Autres employeurs	4 380	4 990	5 404	6 020	6 878	14,3%
NOMBRE D'ACTIFS	29 194	29 565	31 253	32 970	34 746	5,4%
<i>Évolution annuelle</i>		1,3%	5,7%	5,5%	5,4%	

- ↳ Les effectifs du Groupe Air France ont augmenté de 2,8 % entre 2018 et 2019, soit l'équivalent de 605 navigants supplémentaires. Entre 2015 et 2019, la hausse représente 1 777 actifs, soit une variation de 8,7 %.
- ↳ EasyJet a connu une croissance dynamique de ses effectifs. Outre la progression de 11,0 % enregistrée en 2019 (soit 180 actifs en plus), la compagnie a fait varier ses effectifs de 64,7 % entre 2015 et 2019, soit 712 navigants supplémentaires.
- ↳ Au sein des autres compagnies aériennes, on notera la croissance de 50,9 % des effectifs d'Air Caraïbes entre 2015 et 2019 (+259 PN) et celle de 30,6 % des effectifs d'Air Austral sur la même période (+147 PN).
- ↳ Les effectifs du Groupe Airbus sont restés quasi stables entre 2015 et 2019 avec 13 navigants en plus sur la période (+4,0 %).
- ↳ Enfin, les effectifs des autres employeurs ont progressé de 57,0 % sur quatre ans (+2 498 PN).

2.1.3 Évolution du nombre d'actifs par sexe

		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Hommes	Nombre	15 414	15 781	16 541	17 588	18 566	978
	Part sur le total	52,8%	53,4%	52,9%	53,3%	53,4%	
Femmes	Nombre	13 780	13 784	14 712	15 382	16 180	798
	Part sur le total	47,2%	46,6%	47,1%	46,7%	46,6%	

- ↪ Avec 18 566 navigants, les hommes représentent 53,4 % des actifs en 2019. Leur nombre progresse de 5,6 % sur un an (+978 PN) et de 20,4 % depuis 2015 (+3 152 actifs).
- ↪ La part des femmes s'est réduite depuis quatre ans, passant de 47,2 % en 2015 à 46,6 % en 2019. En volume, la variation représente 798 femmes supplémentaires par rapport à 2018 (+5,2 %) et 2 400 navigantes de plus par rapport à 2015 (+17,4 %).

Part des hommes et des femmes dans chaque secteur d'activité

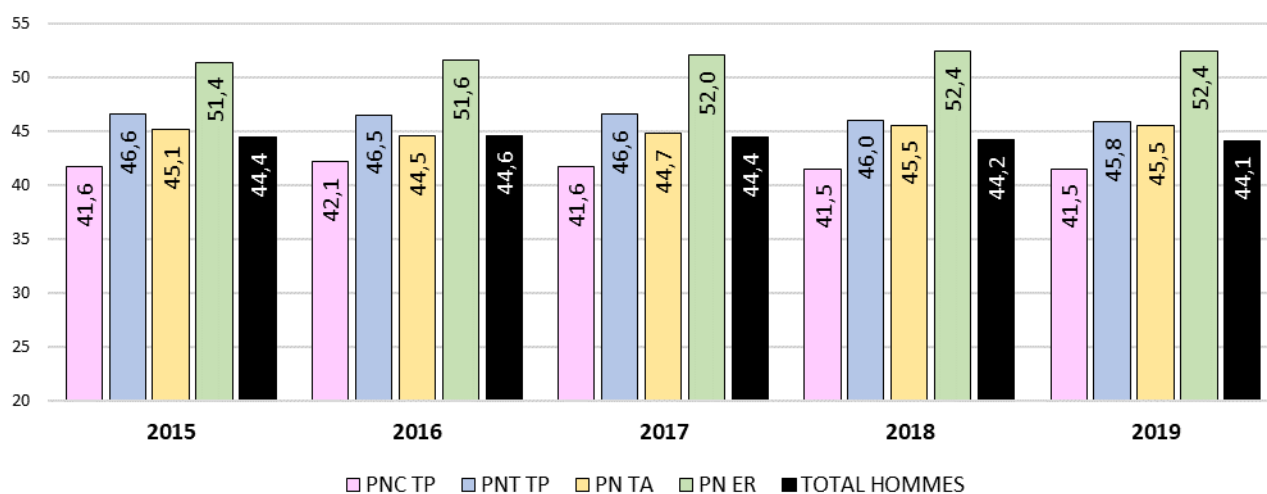
	PNC TP		PNT TP		PN TA		PN ER		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
2015	23,5%	45,2%	23,0%	1,6%	4,7%	0,3%	1,6%	0,1%	100%
2016	23,1%	44,5%	23,8%	1,6%	4,8%	0,4%	1,6%	0,1%	100%
2017	23,2%	45,0%	23,4%	1,6%	4,8%	0,3%	1,5%	0,1%	100%
2018	23,4%	44,7%	24,1%	1,7%	4,4%	0,2%	1,4%	0,1%	100%
2019	23,2%	44,5%	24,4%	1,7%	4,4%	0,3%	1,4%	0,1%	100%

- ↪ Entre 2015 et 2019, la part des PNT TP hommes a progressé de 1,4 points, soit la plus forte évolution sur quatre ans. A l'opposé, les PNC TP femmes ont diminué leur représentativité de 0,7 point passant de 45,2 % en 2015 à 44,5 % en 2019.

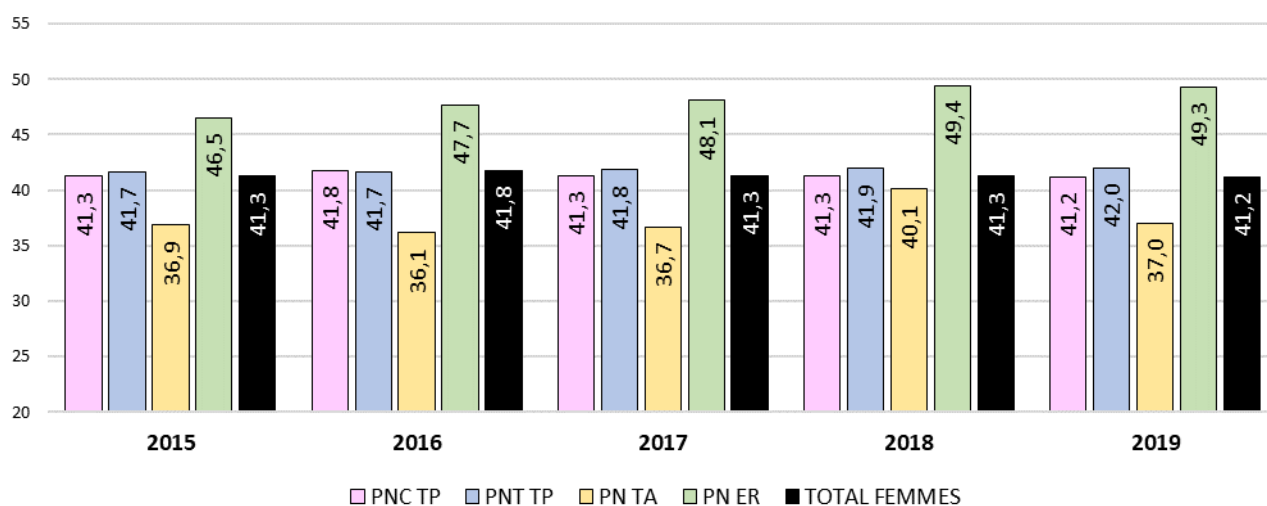
2.1.4 Évolution de l'âge moyen des actifs

(en âge moyen)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Transport Public	PNC	41,4	41,9	41,4	41,3	41,3	-0,1
	PNT	46,2	46,2	46,2	45,7	45,6	-0,2
	Total	42,7	43,1	42,7	42,6	42,5	-0,1
Travail Aérien		44,6	44,0	44,2	45,2	44,9	-0,3
Essais & Réceptions		51,2	51,4	51,8	52,2	52,3	0,1
AGE MOYEN ENSEMBLE		42,9	43,3	42,9	42,8	42,7	-0,1

Évolution de l'âge moyen des hommes



Évolution de l'âge moyen des femmes



- ↪ En 2019, l'âge moyen des actifs, tous sexes confondus, s'élevait à 42,7 ans, en légère diminution par rapport à 2018 (-0,1 an).
- ↪ L'âge moyen des hommes à 44,1 ans, était supérieur de 2,9 années par rapport à l'âge moyen des femmes (41,2 ans).
- ↪ Dans le secteur du Travail Aérien, les femmes ont une moyenne d'âge de 37,0 ans, stable par rapport à 2015 (36,9 ans) tandis que les hommes sont âgés de 45,5 années en moyenne (+0,4 an par rapport à 2015).
- ↪ Les actifs des Essais & Réceptions tous sexes confondus sont les plus âgés avec une moyenne d'âge de 52,3 ans en 2019, soit 9,6 ans de plus que la moyenne. Les navigants commencent leur carrière beaucoup plus tardivement sur ce secteur d'activité.

2.2 Équivalent Temps Plein

2.2.1 Évolution des Équivalents Temps Plein par secteur d'activité

Le calcul de l'Équivalent Temps Plein (ETP) est réalisé en divisant le nombre de jours d'activité de chaque cotisant dans l'année par 360. Ainsi, un actif ayant travaillé toute l'année est comptabilisé 1 dans les tableaux qui suivent, tandis qu'un cotisant ayant travaillé trois mois sera comptabilisé 0,25.

(en nombre d'Équivalent Temps Plein)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	17 310	17 247	18 084	18 824	20 002	6,3%
	PNT	6 651	6 849	7 094	7 542	8 188	8,6%
	Total	23 961	24 096	25 178	26 366	28 190	6,9%
Travail Aérien		1 163	1 214	1 280	1 232	1 315	6,8%
Essais & Réceptions		454	458	479	477	482	1,1%
ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN		25 578	25 768	26 937	28 075	29 987	6,8%
Évolution annuelle			0,7%	4,5%	4,2%	6,8%	

- ↳ Le nombre d'ETP a fortement augmenté au cours des cinq dernières années passant de 25 578 ETP en 2015 à 29 987 ETP en 2019. La hausse représente 17,2 % sur quatre ans, soit 4 409 ETP en plus.
- ↳ Les PNT du Transport Public ont connu la plus forte hausse sur la période, avec 23,1 % d'ETP de plus (+1 537 ETP).
- ↳ En volume, ce sont les PNC du Transport Public qui ont le plus progressé avec 2 693 ETP supplémentaires, soit une hausse de 15,6 % sur quatre ans.
- ↳ La croissance des ETP sur le secteur du Travail Aérien s'élève à 13,0 % entre 2015 et 2019 (+152 ETP), dont plus de la moitié a été réalisée en 2019 (+83 ETP).

Nombre moyen de jours cotisés

		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
PNC TP	Nombre de jours	310,3	310,3	305,3	302,0	306,0	4,0
	Taux d'occupation	86,2%	86,2%	84,8%	83,9%	85,0%	
PNT TP	Nombre de jours	333,9	327,3	326,9	319,1	324,7	5,7
	Taux d'occupation	92,7%	90,9%	90,8%	88,6%	90,2%	
Transport Public	Nombre de jours	316,5	314,9	311,1	306,7	311,2	4,5
	Taux d'occupation	87,9%	87,5%	86,4%	85,2%	86,4%	
Travail Aérien	Nombre de jours	287,0	285,6	286,7	291,3	291,8	0,5
	Taux d'occupation	79,7%	79,3%	79,6%	80,9%	81,1%	
Essais & Réceptions	Nombre de jours	339,1	336,2	339,9	343,1	337,9	-5,2
	Taux d'occupation	94,2%	93,4%	94,4%	95,3%	93,9%	
TOTAL	Nombre de jours	315,4	313,8	310,3	306,5	310,7	4,1
	Taux d'occupation	87,6%	87,2%	86,2%	85,2%	86,3%	

- ↳ Le nombre moyen de jours cotisés est globalement en diminution depuis 2015, bien que l'année 2019 renoue avec une légère hausse de 1,4 %. Entre 2015 et 2019, la moyenne a diminué de 4,7 jours (-1,5 %).
- ↳ La baisse des durées moyennes de cotisation est plus marquée chez les hommes avec une diminution de 8,6 jours entre 2015 et 2019, contre une baisse de 0,7 jour seulement chez les femmes sur la même période.
- ↳ Cependant, le taux d'occupation est globalement plus élevé chez les hommes (89,0 % en 2019, soit 320,6 jours) que chez les femmes (83,2 % en 2019, soit 299,4 jours).
- ↳ Les PN des Essais & Réceptions ont les plus forts taux d'occupation (93,8 % en 2019, soit 337,8 jours). A l'inverse, les femmes du secteur du Travail Aérien ont les taux d'occupation les plus faibles (65,8 %, soit 236,8 jours).

2.2.2 Évolution des Équivalents Temps Plein par groupe d'employeurs

(en nombre d'Équivalent Temps Plein)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
1. Groupe Air France	18 268	17 936	18 313	18 763	19 610	4,5%
2. EasyJet	954	1 017	1 226	1 379	1 622	17,6%
3. Groupe Airbus	309	313	325	322	322	0,0%
4. Administration publique	487	494	498	505	528	4,5%
5. Corsair International	654	661	682	697	706	1,4%
6. Air Austral	436	453	500	515	566	9,8%
7. Air Caraïbes Atlantique	424	419	534	574	630	9,7%
8. Air Tahiti Nui	382	386	390	387	384	-0,8%
9. Air Corsica	252	258	260	269	286	6,4%
Autres employeurs	3 411	3 832	4 208	4 664	5 334	14,4%
ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	25 578	25 768	26 937	28 075	29 987	6,8%
Évolution annuelle		0,7%	4,5%	4,2%	6,8%	

- ↳ Le nombre d'ETP du Groupe Air France en 2019 a évolué de 4,5 % sur un an (+847 ETP) et de 7,3 % par rapport à 2015 (+1 342 ETP).
- ↳ L'évolution la plus marquée est celle d'EasyJet qui a connu une progression de 17,6 % par rapport à 2018 (+242 ETP) et de 70,0 % par rapport à 2015 (+668 ETP).
- ↳ Les autres évolutions notables par rapport à 2015 sont celles d'Air Caraïbes Atlantique (+48,5 %), Air Austral (+29,6 %) et des autres employeurs (+56,4 %).

2.3 Masse salariale

2.3.1 Évolution de la masse salariale par secteur d'activité

(en M€)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	766,4	772,4	798,9	841,8	893,2	6,1%
	PNT	997,7	1 005,7	1 049,2	1 143,0	1 241,7	8,6%
	Total	1 764,1	1 778,1	1 848,2	1 984,7	2 134,9	7,6%
Travail Aérien		69,5	71,0	74,1	76,2	81,3	6,8%
Essais & Réceptions		98,7	100,3	104,4	96,3	99,8	3,6%
MASSE SALARIALE NON PLAFONNÉE		1 932,3	1 949,4	2 026,7	2 157,2	2 316,0	7,4%
Évolution annuelle			0,9%	4,0%	6,4%	7,4%	

- ↳ La masse salariale versée à l'ensemble des PN a connu une nouvelle augmentation de 7,4 % en 2019, après celle de 6,4 % constatée en 2018. Depuis 2015, la variation de la masse salariale globale est de 19,9 % pour une évolution du nombre d'ETP de 17,2 % sur la période.
- ↳ La masse salariale des PNT du Transport Public a connu la plus forte évolution depuis 2015 avec une variation de 24,5 % sur la période, dont 8,6 % en 2019. Pour rappel, le nombre d'ETP a varié de 23,1 % depuis 2015 et de 8,6 % en 2019.
- ↳ Au sein des Essais & Réceptions, la masse salariale n'a varié que de 1,1 % entre 2015 et 2019 (+1,1 M€) alors que le nombre d'ETP a évolué de 6,1 % sur la période.

2.3.2 Évolution de la masse salariale par groupe d'employeurs

(en M€)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
1. Groupe Air France		1 405,3	1 396,5	1 427,0	1 513,1	1 607,3	6,2%
2. EasyJet		68,9	69,1	80,3	92,6	107,5	16,1%
3. Groupe Airbus		76,0	76,9	79,8	71,9	73,4	2,1%
4. Administration publique		37,9	38,9	39,3	41,5	44,1	6,1%
5. Corsair International		42,5	43,9	44,4	46,1	46,6	1,1%
6. Air Austral		26,1	28,8	32,9	33,3	34,6	4,0%
7. Air Caraïbes Atlantique		23,2	23,4	28,1	31,7	34,6	9,0%
8. Air Tahiti Nui		23,6	26,2	26,9	26,8	26,2	-2,3%
9. Air Corsica		17,7	18,2	19,0	20,3	21,0	3,8%
Autres employeurs		211,0	227,4	249,2	279,8	320,7	14,6%
MASSE SALARIALE NON PLAFONNÉE		1 932,3	1 949,4	2 026,7	2 157,2	2 316,0	7,4%
Évolution annuelle			0,9%	4,0%	6,4%	7,4%	

- ↳ La masse salariale du Groupe Air France a évolué de 14,4 % (+201,9 M€) entre 2015 et 2019, alors que le nombre de ses ETP n'a évolué que de 7,3 % dans le même temps.
- ↳ Chez EasyJet, la masse salariale a varié de 56,0 % (+38,6 M€) entre 2015 et 2019 pour des ETP en progression de 70,0 %.
- ↳ Les autres employeurs ont vu leurs masses salariales progresser de 52,0 % (+109,7 M€) entre 2015 et 2019, pour une variation du nombre d'ETP de 56,4 %.

2.3.3 Évolution de la masse salariale par tranche de PSS¹

(en M€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Masse salariale jusqu'à 1 PSS	933,5	949,5	997,8	1 050,6	1 121,9	6,8%
Masse salariale comprise entre 1 et 4 PSS	791,0	796,4	817,2	873,9	932,0	6,7%
Masse salariale jusqu'à 4 PSS	1 724,5	1 745,9	1 815,0	1 924,4	2 054,0	6,7%
Masse salariale comprise entre 4 et 8 PSS	192,3	189,2	197,6	227,8	256,5	12,6%
Masse salariale au-delà de 8 PSS	15,6	14,4	14,1	5,0	5,5	10,5%
MASSE SALARIALE NON PLAFONNÉE	1 932,3	1 949,5	2 026,7	2 157,3	2 316,0	7,4%

- ↳ La masse salariale affectée à la première tranche de cotisation a évolué de 20,2 % entre 2015 et 2019 (+188,4 M€) et représente 48,4 % de la masse salariale totale en 2019, contre 48,3 % en 2015.
- ↳ En 2019, 88,7 % de la masse salariale était soumise à des cotisations plafonnées à 4 PSS, contre 89,2 % en 2015.
- ↳ La masse salariale comprise entre 4 et 8 PSS a connu une forte progression entre 2015 et 2019 avec une hausse de 33,4 % sur 4 ans. Son poids dans la masse salariale totale a également évolué de 1,1 points, passant à 9,9 % en 2015 à 11,1 % en 2019.

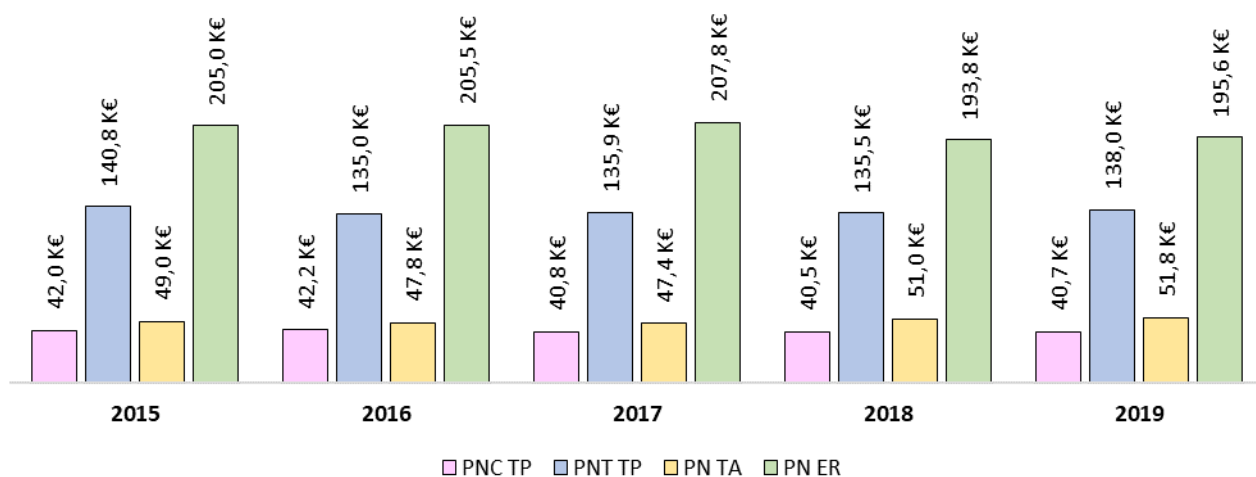
¹ PSS : Plafond de la sécurité sociale

2.4 Salaire brut annuel moyen

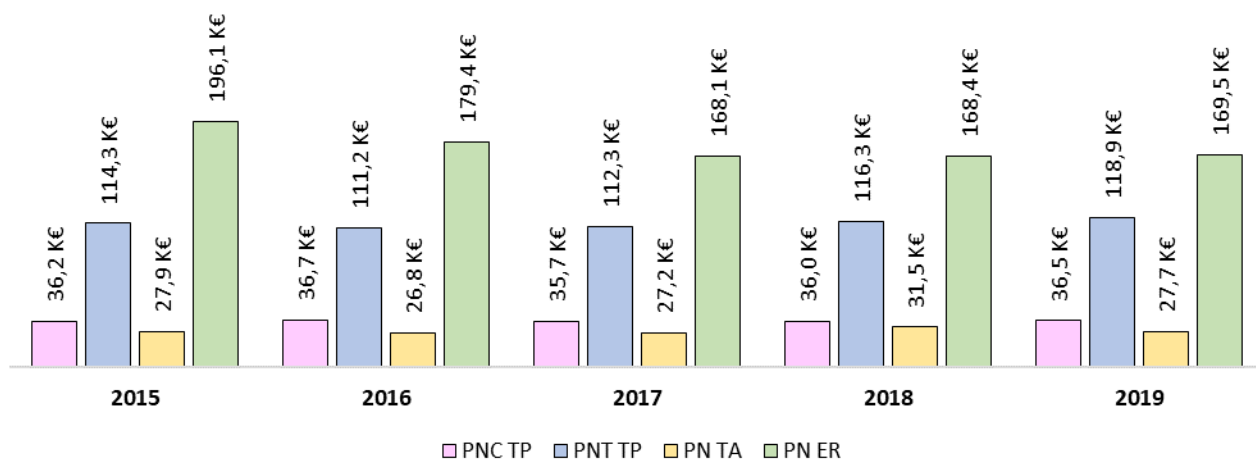
Le salaire brut annuel moyen par actif personne physique fait le rapport entre la masse salariale et le nombre total d'actifs.

(en euros par actif physique)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	38 165	38 600	37 461	37 515	37 954	1,2%
	PNT	139 113	133 506	134 311	134 309	136 784	1,8%
	Total	64 731	64 556	63 426	64 132	65 466	2,1%
Travail Aérien		47 661	46 390	46 102	50 043	50 127	0,2%
Essais & Réceptions		204 687	204 313	205 939	192 602	194 475	1,0%
SALAIRE ANNUEL MOYEN		66 188	65 937	64 847	65 429	66 654	1,9%
Évolution annuelle			-0,4%	-1,7%	0,9%	1,9%	

Salaire brut annuel moyen des hommes par secteur d'activité



Salaire brut annuel moyen des femmes par secteur d'activité



- ↳ Le salaire brut annuel moyen par actif est resté relativement stable depuis 2015 variant au sein d'une fourchette comprise entre 64,8 K€ et 66,7 K€. Entre 2015 et 2019, ce salaire moyen n'a évolué que de 0,7 %.
- ↳ Les salaires moyens dans le Travail Aérien sont en hausse de 5,2 % entre 2015 et 2019, supérieure à la hausse de 1,7 % de leur durée de cotisation.
- ↳ Les navigants des Essais & Réceptions perçoivent les rémunérations les plus élevées avec 194,5 K€ en moyenne en 2019. Ces rémunérations ont baissé de 5,0 % entre 2015 et 2019 alors que les durées de cotisation n'ont baissé que de 0,3 %.
- ↳ Les salaires moyens par actif ont tous progressé en 2019, sauf pour les femmes du Transport Aérien dont la rémunération baisse de 12,0 % (à 27,7 K€) sur un an, en raison de la hausse de 41,0 % de ses effectifs. En effet, ces effectifs nouveaux sont plus jeunes et perçoivent des niveaux de rémunération moins élevés.
- ↳ Entre 2015 et 2019, la plus forte augmentation de salaire revient aux hommes du Travail Aérien qui ont vu leur rémunération augmenter de 5,6 % sur quatre ans.
- ↳ A l'opposé, les femmes évoluant dans le secteur des Essais & Réceptions ont vu leur rémunération baisser de 13,6 % sur quatre ans, passant de 196,1 K€ en 2015 à 169,5 K€ en 2019.

2.5 Taux majoré

L'article R. 426-9 du code de l'aviation civile permet aux navigants des Essais & Réceptions, aux parachutistes professionnels et aux personnels navigants contractuels de la sécurité civile de cotiser, sur demande, au taux majoré. Cette majoration n'est plus appliquée lorsque le navigant a atteint 30 annuités. Au-delà, il cotise au taux normal.

Nombre d'actifs ayant cotisé au taux majoré

(en nombre)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Travail Aérien	En nombre	227	231	228	233	242	3,9%
	% du total	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%	
Essais & Réceptions	En nombre	262	264	269	259	245	-5,4%
	% du total	0,9%	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%	
Autres	En nombre	1	0	2	0	1	NS
	% du total	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Nombre de cotisants à taux majoré	En nombre	490	495	499	492	488	-0,8%
	% du total	1,7%	1,7%	1,6%	1,5%	1,4%	

- ↳ Le nombre de cotisants à taux majoré dans le Travail Aérien a évolué de 3,9 % sur un an et de 6,6 % par rapport à 2015. On compte désormais 242 cotisants en 2019 sur ce secteur d'activité, contre 227 en 2015.
- ↳ Dans les Essais & Réceptions, la baisse du nombre de cotisants à taux majoré se poursuit en 2019 avec 14 cotisants en moins sur un an. Entre 2015 et 2019, la baisse du nombre de cotisants représente 6,5 %, soit 17 cotisants en moins.

Masse salariale soumise au taux majoré

(en M€)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Travail Aérien	En M€	15,1	15,1	14,9	16,4	17,8	8,8%
	% du total	0,8%	0,8%	0,7%	0,8%	0,8%	
Essais & Réceptions	En M€	58,0	58,3	59,5	50,6	49,2	-2,9%
	% du total	3,0%	3,0%	2,9%	2,3%	2,1%	
Masse salariale à taux majoré	En M€	73,1	73,4	74,4	67,0	67,0	0,0%
	% du total	3,8%	3,8%	3,7%	3,1%	2,9%	

- ↳ La masse salariale soumise au taux majoré est restée stable en 2019, à 67,0 M€.
- ↳ Toutefois, celle-ci augmente de 8,8 % dans le secteur du Travail Aérien (+1,44 M€) et diminue de 2,9 % sur le secteur des Essais & Réceptions (-1,47 M€).

3. Informations sur les liquidations de droits

Les statistiques annuelles de liquidations correspondent aux années auxquelles les pensions prennent effet. Les affiliés bénéficient d'un délai d'un an pour constituer leur dossier de liquidation. Ce délai est porté à 24 mois pour une liquidation après une inaptitude définitive et les réversions. Cette durée peut être dépassée dans certains cas particuliers d'inaptitude imputable au service. Ces statistiques annuelles sont actualisées à chaque publication du rapport d'activité, pour tenir compte des délais laissés aux navigants pour la constitution complète de leur dossier.

3.1 Nombre de liquidations

Le nombre de liquidations enregistrées entre 2015 et 2019 est présenté dans le premier tableau. Par la suite, chaque type de liquidation est analysé séparément.

(en nombre de liquidations)	2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Liquidations totales avec pension	744	617	620	563	702	139
Liquidations en Temps Alterné	208	220	242	267	345	78
Liquidations en Droits directs avec pension	952	837	862	830	1 047	217
Liquidations droits dérivés conjoints	190	184	195	216	223	7
Liquidations droits dérivés enfants	30	22	37	37	31	-6
Liquidations en Droits dérivés avec pension	220	206	232	253	254	1
Capital unique en droits directs	75	61	70	70	89	19
Capital unique en droits dérivés	6	5	7	10	6	-4
Liquidations en Capital unique	81	66	77	80	95	15
NOMBRE DE LIQUIDATIONS	1 253	1 109	1 171	1 163	1 396	233
Évolution annuelle		-11,5%	5,6%	-0,7%	20,0%	

- ↳ Le nombre total de liquidations a augmenté de 20 % (+233 liquidations) en un an, passant de 1 163 liquidations en 2018 à 1 396 liquidations en 2019. Cette hausse provient principalement des liquidations en droits directs avec pension qui progressent de 26,1 % (+217 liquidations) sur un an.
- ↳ Cependant, le nombre de liquidations n'a progressé que 11,4 % par rapport à 2015, soit 143 liquidations en plus. En effet, l'année 2015 avait enregistré 1 253 liquidations, soit 35 liquidations de plus que la moyenne de 1 218 liquidations constatées sur les cinq dernières années.
- ↳ Les liquidations en Temps Alterné n'ont cessé de progresser depuis 2015, passant de 208 bénéficiaires cette année-là, à 345 en 2019, soit une croissance de 65,9 % en 5 ans.

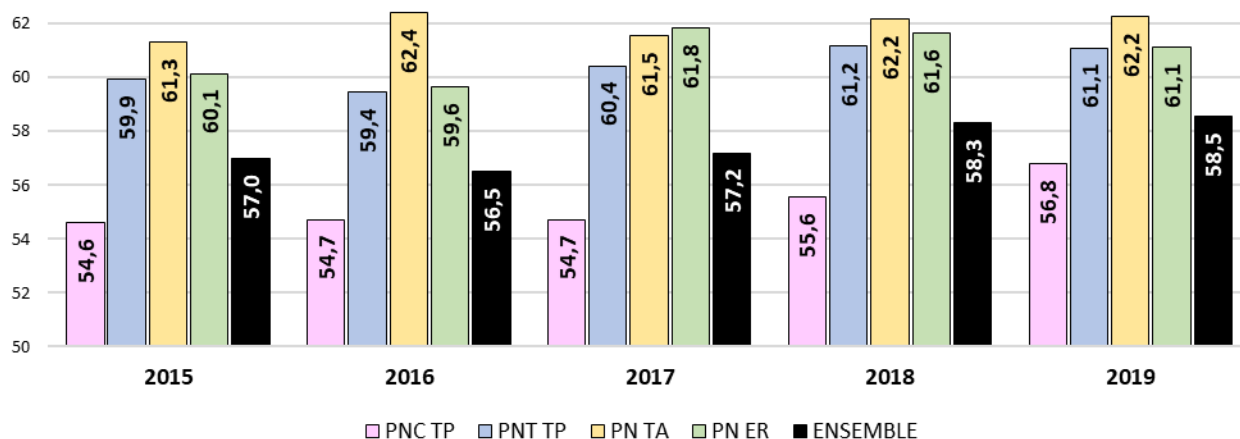
3.2 Liquidations totales en droits directs

Nombre de liquidations totales en droits directs

(en nombre de liquidations)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Transport Public	PNC	423	407	365	299	426	127
	PNT	268	161	191	196	213	17
	Total	691	568	556	495	639	144
Travail Aérien		37	37	42	49	37	-12
Essais & Réceptions		16	12	22	19	26	7
LIQUIDATIONS EN DROITS DIRECTS		744	617	620	563	702	139
Évolution annuelle			-17,1%	0,5%	-9,2%	24,7%	

- En 2019, 702 salariés ont liquidé définitivement leur retraite, contre 563 seulement en 2018, soit une hausse de 24,7 % sur un an. Cependant, le nombre de liquidations en droits directs demeure en baisse de 5,6 % par rapport à 2015 (42 liquidations en moins) qui avait enregistré 744 liquidations, soit le plus grand nombre de liquidations de ces cinq dernières années.
- Ces liquidations ont surtout été demandées par les salariés du Transport Public qui représentent 91,0 % des nouveaux retraités : 60,7 % par des PNC et 30,3 % par des PNT. Pour rappel, les actifs du Transport Public représentaient 93,9 % des cotisants en 2019.

Age moyen des liquidations totales en droits directs par secteur d'activité



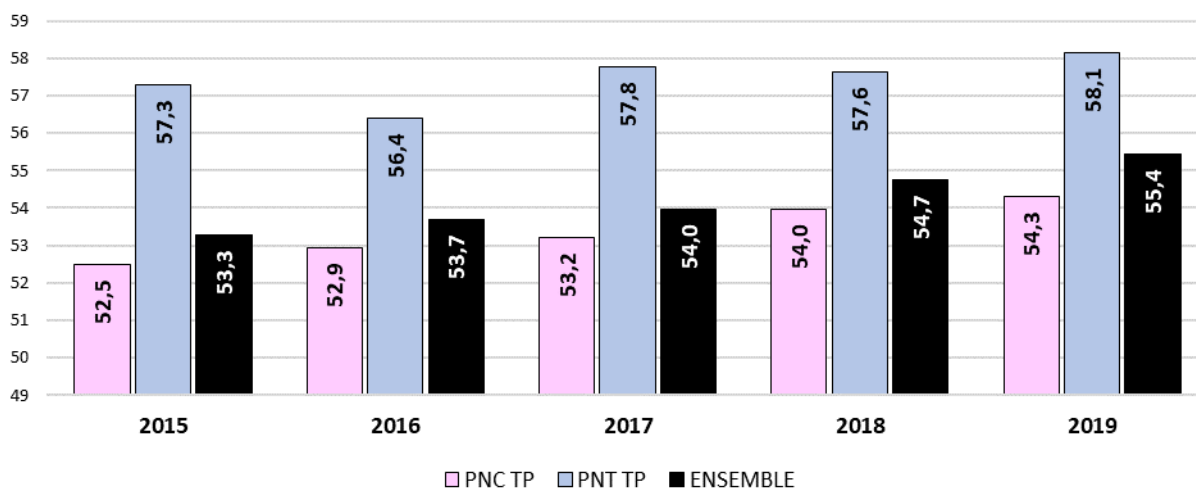
- L'âge moyen de liquidation des pensionnés en droits directs est de 58,5 ans en 2019. En quatre ans, cet âge moyen a augmenté de 1,5 ans, il était de 57,0 ans en 2015.
- Les PNC du Transport Public sont les plus jeunes navigants à partir à la retraite avec un âge moyen de 56,8 ans en 2019. Toutefois, cet âge moyen n'a cessé de s'allonger depuis 2015 où il n'était que de 54,6 ans.
- A l'inverse, les PN du Travail Aérien partent plus tardivement à la retraite, à 62,2 ans en moyenne en 2019.

3.3 Liquidations en Temps Alterné

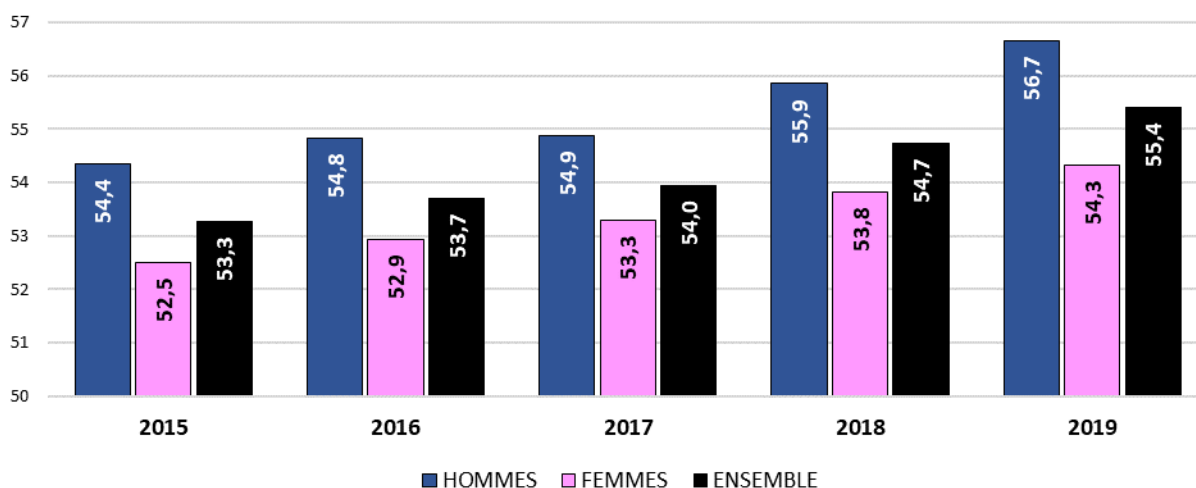
Nombre de liquidations en Temps Alterné

(en nombre de liquidations)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Transport Public	PNC	173	172	203	209	245	36
	PNT	35	48	39	57	100	43
	Total	208	220	242	266	345	79
Essais & Réceptions					1		-1
LIQUIDATIONS EN TEMPS ALTERNÉ		208	220	242	267	345	78
Évolution annuelle			5,8%	10,0%	10,3%	29,2%	

Age moyen de passage en Temps Alterné par catégorie professionnelle



Age moyen de passage en Temps Alterné par sexe



- ↳ Le succès du Temps Alterné fractionné s'est confirmé au fil des ans avec des demandes en progression constante et supérieure à 10 % au cours des trois dernières années. Ainsi, le nombre de bénéficiaires de ce dispositif est passé de 208 en 2015 à 345 en 2019, soit une augmentation de 65,9 % en quatre ans.
- ↳ En 2019, le nombre de bénéficiaires a connu un bond de 29,2 % en un an (+78 PN en Temps Alterné) grâce à la mise en place du TTAF (Travail en Temps Alterné Fractionné) qui permet désormais aux navigants de disposer d'une période d'inactivité comprise entre 6 et 15 jours par mois.
- ↳ Dans le secteur des Essais & Réceptions, un seul passage en Temps Alterné a été enregistré en 2018.
- ↳ La part des hommes et des femmes tend à s'équilibrer depuis quatre ans. En effet, les femmes étaient 53 % à bénéficier du Temps Alterné en 2019, contre 58 % en 2015.
- ↳ L'âge moyen de passage en Temps Alterné a tendance à croître au fil du temps. Il était de 53,3 ans en 2015 et se situe désormais à 55,4 ans en 2019.
- ↳ Les PNT du Transport Public sollicitent le Temps Alterné à 58,1 ans en moyenne, contre 54,3 ans pour les PNC.
- ↳ Par ailleurs, les hommes sollicitent plus tardivement le Temps Alterné que les femmes. En 2019, l'âge moyen de passage en Temps Alterné était de 56,7 ans pour les hommes et de 54,3 pour les femmes, soit un écart de 2,4 années.

3.4 Liquidations en droits dérivés

3.4.1 Évolution des liquidations de droits dérivés conjoints

(en nombre de liquidations)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Transport Public	PNC	53	53	56	70	63	-7
	PNT	100	95	108	110	129	19
	Total	153	148	164	180	192	12
Travail Aérien		24	24	15	23	19	-4
Essais & Réceptions		13	12	16	13	12	-1
LIQUIDATIONS DROITS DÉRIVÉS CONJOINTS		190	184	195	216	223	7
Évolution annuelle			-3,2%	6,0%	10,8%	3,2%	
AGE MOYEN DE JOUISSANCE		73,1	73,8	72,7	72,8	75,5	2,7

- ↳ Le nombre de reversions conjoint a augmenté de 17,4 % (+33 liquidations) entre 2015 et 2019.
- ↳ Ces liquidations concernent en majorité les conjoints d'ex-PNT du Transport Public qui représentent 57,8 % des reversions conjoints en 2019 (129 reversions).
- ↳ Les reversions au profit des conjoints d'ex-cotisants du Travail Aérien et des Essais & Réceptions n'ont concerné que 31 bénéficiaires en 2019, soit moins de 15 % des liquidations.
- ↳ Les femmes sont les principales bénéficiaires des pensions de réversion. Elles représentaient 90 % des liquidations en droits dérivés conjoints en 2019.

3.4.2 Évolution des liquidations de droits dérivés enfants et adultes handicapés

(en nombre de liquidations)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Transport Public	PNC	13	10	21	18	13	-5
	PNT	15	11	14	15	9	-6
	Total	28	21	35	33	22	-11
Travail Aérien		1		2	4	7	3
Essais & Réceptions		1	1			2	2
LIQUIDATIONS DROITS DÉRIVÉS ENFANTS		30	22	37	37	31	-6
Évolution annuelle			-26,7%	68,2%	0,0%	-16,2%	
AGE MOYEN DE JOUISSANCE		14,2	16,2	16,6	16,6	12,2	-4,5

3.5 Liquidations en capital unique

Liquidations en capital unique des pensionnés en droits directs

		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
Transport Public - PNC	Nombre	61	55	62	64	72	8
	Age de jouissance	62,8	63,8	62,7	62,5	63,2	0,6
	Montant moyen	6 000 €	5 582 €	5 265 €	6 038 €	5 432 €	-606 €
Transport Public - PNT	Nombre	7	3	6	2	10	8
	Age de jouissance	62,5	64,9	63,9	64,3	62,7	-1,7
	Montant moyen	5 268 €	6 086 €	3 976 €	2 930 €	7 487 €	4 557 €
Travail Aérien	Nombre	7	3	1	4	7	3
	Age de jouissance	63,6	65,6	62,9	64,3	63,7	-0,7
	Montant moyen	4 812 €	3 083 €	9 028 €	12 488 €	5 464 €	-7 025 €
Essais & Réceptions	Nombre			1			
	Age de jouissance			66,0			
	Montant moyen			6 225 €			
NOMBRE DE LIQUIDATIONS		75	61	70	70	89	19
AGE MOYEN DE JOUISSANCE		62,9	63,9	62,8	62,7	63,2	0,5
MONTANT MOYEN		5 821 €	5 484 €	5 222 €	6 318 €	5 666 €	-652 €

- ↳ Chaque année, le nombre de liquidations sous forme de versement en capital unique est compris entre 60 et 90. Le montant de ces versements varie d'une centaine d'euros à quinze mille euros, avec une moyenne à 5 666 euros en 2019. L'âge moyen de liquidation tourne se situe à 63,2 ans.
- ↳ Les navigants du Transport Public représentent 92,1 % des liquidations en capital unique en 2019 : 80,9 % de PNC et 11,2 % de PNT.
- ↳ Compte-tenu de leur niveau de rémunération et de leur durée de cotisation, le nombre de liquidations en capital unique de la part des PN des Essais & Réceptions reste marginal.

4. Informations sur les pensionnés

Les pensionnés sont classés en trois catégories distinctes :

- Les pensionnés en droits directs, ayant liquidé totalement et définitivement leurs droits (tous types de pensions confondus : taux plein, avec décote, sans décote, minorée, proportionnelle, inaptitude, ...) ;
- Les pensionnés en droits directs ayant liquidé partiellement leurs droits et qui poursuivent leur activité en Temps Alterné ;
- Les pensionnés en droits dérivés (réversions conjoints et/ou enfants).

Les pensionnés sont également répartis par catégorie professionnelle. Cette répartition est fondée sur la profession et le secteur d'activité de l'employeur où le navigant a majoritairement travaillé durant sa carrière.

4.1 Montants des pensions versées par le Fonds de retraite

4.1.1 Évolution des montants versés par type de droit

Montants des pensions versées par type de droit						
(en M€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	472,2	484,7	495,2	510,6	530,8	4,0%
Droits directs en Temps Alterné	5,0	5,5	5,7	6,4	7,9	23,6%
Total Droits directs	477,2	490,2	500,9	517,0	538,7	4,2%
Droits dérivés conjoint	73,3	73,9	75,0	76,7	78,9	2,9%
Droits dérivés enfants	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	0,0%
Total Droits dérivés	74,9	75,5	76,6	78,3	80,5	2,9%
PENSIONS DE RETRAITE	552,1	565,6	577,5	595,3	619,2	4,0%
Évolution annuelle		2,4%	2,1%	3,1%	4,0%	

Part des pensions du Fonds de retraite sur 5 ans par type de droit (en montant)

Année					Total
2015	85,5%	0,9%	13,3%	0,3%	100%
2016	85,7%	1,0%	13,1%	0,3%	100%
2017	85,7%	1,0%	13,0%	0,3%	100%
2018	85,8%	1,1%	12,9%	0,3%	100%
2019	85,7%	1,3%	12,7%	0,3%	100%
	Droits directs en liquidation totale	Droits directs en TA	Droits dérivés conjoints	Droits dérivés enfants	

- ↳ Le Fonds de retraite a versé 619,2 M€ de pensions en 2019, en hausse de 4,0 % (+23,9 M€) par rapport à 2018.
- ↳ Les prestations versées pour les pensionnés en droits directs ayant liquidé totalement leur retraite, à 530,8 M€, représentent chaque année plus de 85,5 % des montants versés par le Fonds de retraite. Entre 2015 et 2019, le montant de ces prestations a évolué de 12,4 %, soit 58,6 M€.
- ↳ Les pensions versées dans le cadre du Temps Alterné ont bondi de 23,6 % en 2019 par rapport à 2018 en raison de la mise en place du Temps Alterné fractionné. Ces prestations pèsent désormais 1,3 % du montant total des pensions versées, soit 7,9 M€. Entre 2015 et 2019, ce montant a progressé de 56,5 % passant de 5,0 M€ en 2015 à 7,9 M€ en 2019.

4.1.2 Évolution des montants versés par secteur d'activité

Montants des pensions de retraite versées par secteur d'activité

(en M€)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	161,3	167,1	173,0	179,6	188,1	4,7%
	PNT	336,5	343,3	348,2	357,1	370,6	3,8%
	Total	497,8	510,4	521,2	536,7	558,8	4,1%
Travail Aérien		25,9	26,5	27,3	28,4	29,0	2,2%
Essais & Réceptions		28,5	28,7	29,0	30,2	31,5	4,2%
PENSIONS DE RETRAITE		552,1	565,6	577,5	595,3	619,2	4,0%
Évolution annuelle			2,4%	2,1%	3,1%	4,0%	

Part des montants de pensions versées par secteur d'activité

Année					Total
2015	29,2%	60,9%	4,7%	5,2%	100%
2016	29,5%	60,7%	4,7%	5,1%	100%
2017	30,0%	60,3%	4,7%	5,0%	100%
2018	30,2%	60,0%	4,8%	5,1%	100%
2019	30,4%	59,9%	4,7%	5,1%	100%
	PNC TP	PNT TP	PN TA	PN ER	

- ↳ Les pensions versées par le Fonds de retraite bénéficient principalement aux anciens salariés du Transport Public et à leur famille. Chaque année, plus de 90 % des pensions leur sont versées à proportion d'un tiers pour les PNC et deux tiers pour les PNT. Ce secteur d'activité représente également 90 % du nombre de pensions.
- ↳ Chaque année, environ 4,7 % des pensions du Fonds de retraite sont versés aux anciens collaborateurs du secteur du Travail Aérien ou à leurs ayants droit. Cette proportion est restée stable depuis 2015.
- ↳ De même, les montants versés aux anciens cotisants des Essais & Réceptions et à leurs ayants droit sont restés stables entre 2015 et 2019, autour de 5,1 %.

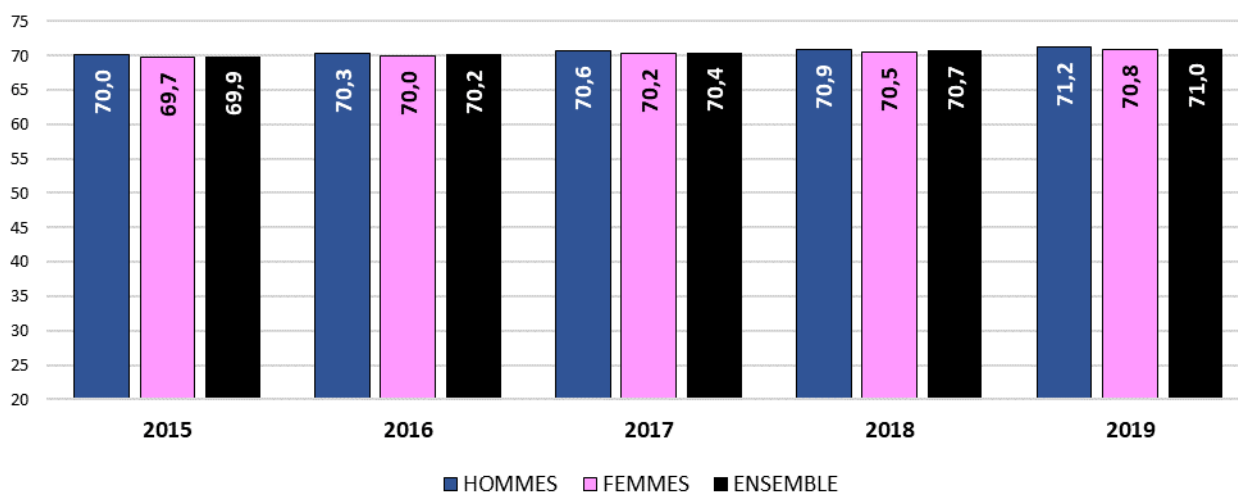
4.2 Nombre de pensionnés bénéficiaires du Fonds de retraite

Le nombre de pensionnés présenté dans le tableau ci-dessous exprime le nombre de personnes physiques bénéficiaires d'une pension de retraite en droits directs ou en réversion. Ce nombre n'inclut pas les navigants ayant bénéficié d'un versement en Capital unique.

Nombre de pensionnés personnes physiques

(en nombre et en part sur le total)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Hommes	En nombre	10 208	10 386	10 551	10 740	10 966	2,1%
	% du total	50,9%	50,6%	50,4%	50,3%	50,0%	
Femmes	En nombre	9 537	9 835	10 084	10 338	10 697	3,5%
	% du total	47,6%	47,9%	48,2%	48,4%	48,8%	
Enfants	En nombre	268	259	251	257	241	-6,2%
	% du total	1,3%	1,3%	1,2%	1,2%	1,1%	
Adultes handicapés	En nombre	35	36	37	37	37	0,0%
	% du total	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	
NOMBRE DE PENSIONNÉS		20 048	20 516	20 923	21 372	21 941	2,7%
Évolution annuelle			2,3%	2,0%	2,1%	2,7%	

Age moyen des pensionnés (hors enfants et adultes handicapés)



- ↳ L'équilibre entre les hommes et les femmes s'est affiné au fil des années. En effet, les hommes étaient 50,9 % en 2015 (soit 671 hommes de plus que les femmes), contre 50,0 % en 2019 (soit un écart de 269 entre les hommes et les femmes).
- ↳ En 2019, l'âge moyen (hors enfants) des hommes était de 71,2 ans, tandis que l'âge moyen des femmes était de 70,8 ans. Chaque année, l'âge moyen des pensionnés évolue d'environ 0,3 an.

4.3 Nombre de pensions versées par le Fonds de retraite

4.3.1 Évolution du nombre de pensions par type de droit

Le nombre de pensions est habituellement supérieur au nombre de pensionnés. En effet, il arrive qu'un pensionné soit bénéficiaire de plusieurs prestations (une pension en droit direct et une pension de réversion par exemple), il sera alors compté une fois dans chacune des catégories de droit.

Nombre de pensions par type de droit

(en nombre)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	15 970	16 345	16 682	16 961	17 379	2,5%
Droits directs en Temps Alterné	853	915	994	1 140	1 289	13,1%
Total Droits directs	16 823	17 260	17 676	18 101	18 668	3,1%
Droits dérivés conjoint	3 333	3 397	3 436	3 484	3 555	2,0%
Droits dérivés enfants	303	295	288	295	279	-5,4%
Total Droits dérivés	3 636	3 692	3 724	3 779	3 834	1,5%
NOMBRE DE PENSIONS	20 459	20 952	21 400	21 880	22 502	2,8%
Évolution annuelle		2,4%	2,1%	2,2%	2,8%	

Part des pensions du Fonds de retraite sur 5 ans par type de droit (en nombre)

Année					Total
2015	78,1%	4,2%	16,3%	1,5%	100%
2016	78,0%	4,4%	16,2%	1,4%	100%
2017	78,0%	4,6%	16,1%	1,3%	100%
2018	77,5%	5,2%	15,9%	1,3%	100%
2019	77,2%	5,7%	15,8%	1,2%	100%
	Droits directs en liquidation totale	Droits directs en TA	Droits dérivés conjoints	Droits dérivés enfants	

- ↳ Entre 2015 et 2019, le nombre de pensions servies par le Fonds de retraite est passé de 20 459 à 22 502, soit une hausse de 10 % sur la période.
- ↳ Les pensions en droits directs représentaient 77,2 % du volume total en 2019, contre 78,1 % en 2015. En quatre ans, le nombre de ces pensions est passé de 15 970 en 2015 à 17 379 en 2019, soit une hausse de 8,8 % sur la période représentant 1 409 pensions en plus.
- ↳ Parallèlement à la hausse de 56,5 % des montants de pensions versées aux bénéficiaires du Temps Alterné entre 2015 et 2019, le nombre de bénéficiaires d'une prestation en TA a également progressé de 51,1 % sur la période.
- ↳ Les pensions de réversion (conjointes et enfants) représentaient 17,0 % du nombre total de pensions en 2019, contre 17,8 % en 2015. Le nombre de pensions de réversion a progressé de 5,4 % entre 2015 et 2019, soit presque deux fois moins vite que la progression moyenne globale de 10,0 %.

4.3.2 Évolution du nombre de pensions par secteur d'activité

Nombre de pensions par secteur d'activité

(en nombre)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	10 741	11 119	11 453	11 801	12 247	3,8%
	PNT	7 607	7 699	7 803	7 905	8 054	1,9%
	Total	18 348	18 818	19 256	19 706	20 301	3,0%
Travail Aérien		1 450	1 466	1 474	1 504	1 521	1,1%
Essais & Réceptions		661	668	670	670	680	1,5%
NOMBRE DE PENSIONS		20 459	20 952	21 400	21 880	22 502	2,8%
Évolution annuelle			2,4%	2,1%	2,2%	2,8%	

Part du nombre de pensions par secteur d'activité

Année					Total
2015	52,5%	37,2%	7,1%	3,2%	100%
2016	53,1%	36,7%	7,0%	3,2%	100%
2017	53,5%	36,5%	6,9%	3,1%	100%
2018	53,9%	36,1%	6,9%	3,1%	100%
2019	54,4%	35,8%	6,8%	3,0%	100%
	PNC TP	PNT TP	PN TA	PN ER	

- Plus de la moitié des pensions sont versées chaque année aux pensionnés ex-PNC du Transport Public et à leurs ayants droit. Cette proportion n'a cessé de progresser au fil des années passant de 52,5 % en 2015 à 54,4 % en 2019. Le nombre de pensions versées à cette catégorie a d'ailleurs progressé de 14,0 % entre 2015 à 2019, contre une moyenne de 10,0 % pour l'ensemble des pensions.
- Entre 2015 et 2019, le nombre de pensions versées aux autres catégories de PN a évolué plus modestement : +5,9 % pour les PNT du Transport Public, +4,9 % pour les PN du Travail Aérien et +2,9 % pour les PN des Essais & Réceptions.

4.4 Effectif théorique du Fonds de retraite

Afin d'obtenir une meilleure représentation économique du nombre de pensionnés payés annuellement, chaque pensionné s'est vu affecter un coefficient correspondant au rapport entre le nombre de jours de pension payée et 360 jours. Ce coefficient permet de décompter l'effectif théorique (ou effectif équivalent annuel).

Les effectifs théoriques des droits dérivés ont été pondérés à 0,6 pour les ramener au poids des montants alloués à cette catégorie de pensionnés.

4.4.1 Évolution des effectifs théoriques par type de droit

Effectifs théoriques par type de droit

(en effectif théorique)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	15 607	16 005	16 319	16 602	16 972	2,2%
Droits directs en Temps Alterné	166	178	190	220	248	12,8%
Total Droits directs	15 772	16 183	16 508	16 822	17 221	2,4%
Droits dérivés conjoint	1 925	1 953	1 974	2 011	2 040	1,5%
Droits dérivés enfants	197	192	187	184	180	-2,2%
Total Droits dérivés	2 122	2 145	2 161	2 195	2 221	1,2%
EFFECTIF THÉORIQUE	17 894	18 327	18 669	19 017	19 441	2,2%
Évolution annuelle		2,4%	1,9%	1,9%	2,2%	

Part des effectifs théoriques sur 5 ans par type de droit

Année					Total
2015	87,2%	0,9%	10,8%	1,1%	100%
2016	87,3%	1,0%	10,7%	1,0%	100%
2017	87,4%	1,0%	10,6%	1,0%	100%
2018	87,3%	1,2%	10,6%	1,0%	100%
2019	87,3%	1,3%	10,5%	0,9%	100%
	Droits directs en liquidation totale	Droits directs en TA	Droits dérivés conjoints	Droits dérivés enfants	

- ↳ L'effectif théorique total s'élève à 19 441 en 2019 et varie de 2,2 % par rapport à 2018. Les effectifs théoriques ont évolué de 8,6 % entre 2015 et 2019, moins vite que le nombre de pensions versées qui a progressé de 10,0 % sur la même période.
- ↳ Les liquidations totales en droits directs constituent chaque année la plus grande partie des effectifs théoriques avec plus de 87 %.
- ↳ Les effectifs théoriques du Temps Alterné ont progressé de 49,7 % entre 2015 et 2019, passant de 166 à 248 équivalents annuels sur quatre ans. Ils représentent désormais 1,3 % des effectifs théoriques en 2019, contre 0,9 % seulement en 2015.

4.4.2 Évolution des effectifs théoriques par secteur d'activité

Effectifs théoriques par secteur d'activité

(en effectif théorique)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	9 663	9 983	10 248	10 490	10 807	3,0%
	PNT	6 430	6 529	6 592	6 673	6 763	1,4%
	Total	16 093	16 512	16 841	17 162	17 570	2,4%
Travail Aérien		1 240	1 254	1 272	1 293	1 306	1,0%
Essais & Réceptions		561	562	557	562	565	0,6%
EFFECTIF THÉORIQUE		17 894	18 327	18 669	19 017	19 441	2,2%
Évolution annuelle			2,4%	1,9%	1,9%	2,2%	

Part des effectifs théoriques par secteur d'activité

Année					Total
2015	54,0%	35,9%	6,9%	3,1%	100%
2016	54,5%	35,6%	6,8%	3,1%	100%
2017	54,9%	35,3%	6,8%	3,0%	100%
2018	55,2%	35,1%	6,8%	3,0%	100%
2019	55,6%	34,8%	6,7%	2,9%	100%
	PNC TP	PNT TP	PN TA	PN ER	

- ↳ Le secteur du Transport Public regroupe 90,4 % des effectifs théoriques en 2019, contre 89,9 % en 2015. En volume, cela représente une augmentation de 9,2 % sur quatre ans, soit 1 477 effectifs théoriques en plus.
- ↳ Les pensionnés issus du secteur du Travail Aérien représentent 6,7 % de l'ensemble des effectifs théoriques en 2019, soit 1 306 équivalents annuels
- ↳ Enfin, le secteur des Essais & Réceptions représente 2,9 % des effectifs théoriques en 2019. Ces effectifs sont restés stables entre 2015 et 2019, passant de 561 à 565.

4.5 Pensions moyennes versées par le Fonds de retraite

4.5.1 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires en droits directs

(en euros par an)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	16 672	16 706	16 832	17 059	17 336	1,6%
	PNT	53 447	53 813	54 068	54 868	56 120	2,3%
	Total	30 177	30 185	30 210	30 579	31 067	1,6%
Travail Aérien		21 387	21 714	22 095	22 605	22 835	1,0%
Essais & Réceptions		52 906	53 182	54 297	56 232	58 551	4,1%
Droits directs en liquidation totale		30 255	30 284	30 344	30 755	31 274	1,7%

- ↳ Les pensionnés anciennement PNC du Transport Public perçoivent le plus faible niveau de pensions avec une moyenne de 17 336 € par an en 2019, soit l'équivalent de 1 445 € par mois. Entre 2015 et 2019, leur niveau de pension a progressé de 4,0 %.
- ↳ Les pensionnés issus du secteur des Essais & Réceptions bénéficient des pensions les plus élevées avec une moyenne de 58 551 € par an en 2019, soit une pension mensuelle de 4 879 €. Sur quatre ans, l'évolution de leur pension a été de 10,7 %. En effet, les nouveaux pensionnés bénéficient de meilleures pensions que les pensionnés plus anciens.
- ↳ Les pensionnés ex-PNT du Transport Public perçoivent également des pensions élevées avec en moyenne 56 120 € en 2019, soit 4 677 € par mois.
- ↳ Enfin, les pensions versées aux ex-PN du Travail Aérien s'élèvent en moyenne à 22 835 € en 2019 (1 903 € par mois). Leur niveau de pension s'est amélioré de 6,8 % entre 2015 et 2019.

4.5.2 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires en Temps Alterné

(en euros par jour)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	55	56	58	59	60	1,7%
	PNT	202	197	199	184	197	6,8%
Droits directs en Temps Alterné		84	85	84	80	88	9,6%

- ↳ Les pensions moyennes versées dans le cadre du Temps Alterné sont exprimées en montant journalier et présentées uniquement pour les PNC et les PNT du Transport Public, principaux bénéficiaires de ce dispositif.
- ↳ Les PNC bénéficient d'une pension moyenne de 60 € par jour d'inactivité. Ce montant a progressé de 8,0 % en quatre ans, passant de 55 € par jour en 2015 à 60 € par jour en 2019.
- ↳ La pension moyenne des PNT a reculé de 2,8 % en quatre ans, ce qui représente une baisse de cinq euros par jour d'inactivité.

4.5.3 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires de droits dérivés conjoints

(en euros par an)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	11 287	11 270	11 387	11 531	11 701	1,5%
	PNT	29 670	29 458	29 539	29 711	30 327	2,1%
	Total	24 194	23 997	24 068	24 133	24 498	1,5%
Travail Aérien		11 690	11 684	11 719	11 878	12 112	2,0%
Essais & Réceptions		26 499	27 058	27 150	27 380	27 496	0,4%
Droits dérivés conjoints		22 864	22 713	22 802	22 877	23 203	1,4%

- ↳ Les conjoints de PNT du Transport Public perçoivent les pensions de réversion les plus élevées avec une moyenne de 30,3 K€ par an, soit 2 527 € par mois en 2019.
- ↳ A l'inverse, la pension de réversion pour les conjoints d'ex-navigants du Travail Aérien demeure la plus faible avec 12,1 K€ seulement, soit 1 009 € par mois.

4.5.4 Évolution de la pension moyenne des bénéficiaires de droits dérivés enfants

(en euros par an)		2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Transport Public	PNC	1 920	1 945	1 952	1 992	1 990	-0,1%
	PNT	7 857	7 961	8 159	8 648	9 033	4,4%
	Total	4 752	4 847	5 047	5 261	5 360	1,9%
Travail Aérien		4 947	4 973	5 086	5 285	5 657	7,0%
Essais & Réceptions		6 030	6 521	6 951	7 020	7 146	1,8%
Droits dérivés enfants		4 794	4 891	5 084	5 287	5 407	2,3%

- ↳ La pension de réversion moyenne versée aux enfants est passée de 4,8 K€ en 2015 à 5,4 K€ en 2019, en hausse de 12,8 % sur quatre ans.

4.6 Fonds de majoration

Pour les liquidations prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2012, les pensions sans décote peuvent être assorties, temporairement, d'une majoration. Cette majoration prend effet à compter de l'âge de référence du taux plein correspondant à l'année d'entrée en jouissance de la pension et prend fin à l'âge légal de retraite dans le régime de base pour la génération de l'affilié.

Nombre de bénéficiaires du Fonds de majoration

(en nombre)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	2 657	2 702	2 812	2 802	2 878	2,7%
Droits directs en Temps Alterné	740	756	809	937	1 063	13,4%
Total Droits directs	3 397	3 458	3 621	3 739	3 941	5,4%
Droits dérivés conjoint	322	312	296	283	258	-8,8%
Droits dérivés enfants	203	197	190	187	175	-6,4%
Total Droits dérivés	525	509	486	470	433	-7,9%
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	3 922	3 967	4 107	4 209	4 374	3,9%
Évolution annuelle		1,1%	3,5%	2,5%	3,9%	

- ↳ En 2019, 4 374 pensionnés ont bénéficié du Fonds de majoration, soit 165 de plus qu'en 2018.
- ↳ Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 11,5 % depuis 2015, soit 452 pensionnés en plus. Cette hausse est particulièrement marquée sur le Temps Alterné où le nombre de bénéficiaires a progressé de 43,6 % sur la période, soit 323 bénéficiaires supplémentaires.

Montants versés par le Fonds de majoration

(en M€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	14,58	15,27	16,14	16,42	17,04	3,8%
Droits directs en Temps Alterné	0,99	1,03	1,09	1,29	1,47	14,6%
Total Droits directs	15,57	16,29	17,23	17,71	18,51	4,6%
Droits dérivés conjoint	0,65	0,62	0,60	0,60	0,58	-3,8%
Droits dérivés enfants	0,17	0,17	0,16	0,17	0,16	-5,2%
Total Droits dérivés	0,82	0,80	0,77	0,77	0,74	-4,1%
MONTANT FONDS DE MAJORATION	16,4	17,1	18,0	18,5	19,3	4,2%
Évolution annuelle		4,3%	5,3%	2,6%	4,2%	

↳ Les montants versés par le Fonds de majoration s'élèvent à 19,3 M€ en 2019, en hausse de 4,2 % par rapport à 2018 et de 17,5 % par rapport à 2015.

↳ Le Fonds de majoration bénéficie principalement aux pensionnés définitifs en droits directs. Ils ont perçu 88,5 % des montants du Fonds de majoration en 2019, soit 17,0 M€.

Pension moyenne par bénéficiaire

(en euros et par mois)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Droits directs en liquidation totale	522 €	530 €	501 €	508 €	521 €	2,4%
Droits dérivés conjoint	177 €	181 €	178 €	191 €	199 €	4,4%
Droits dérivés enfants	65 €	67 €	66 €	70 €	70 €	0,0%
(en euros par jour)						
Droits dérivés enfants	19 €	19 €	19 €	19 €	20 €	2,1%

↳ Le Fonds de majoration a versé en moyenne 521 € par mois pour les liquidations totales en droits directs, 199 € par mois pour les droits dérivés conjoints et 70 € par mois pour les réversions enfants.

↳ La majoration s'élève à 20 € par jour d'inactivité en 2019 pour les pensionnés en Temps Alterné.

5. Prévoyance

5.1 Inaptitudes du Conseil Médical et liquidations des droits à pension

Inaptitude définitive avec imputabilité au service

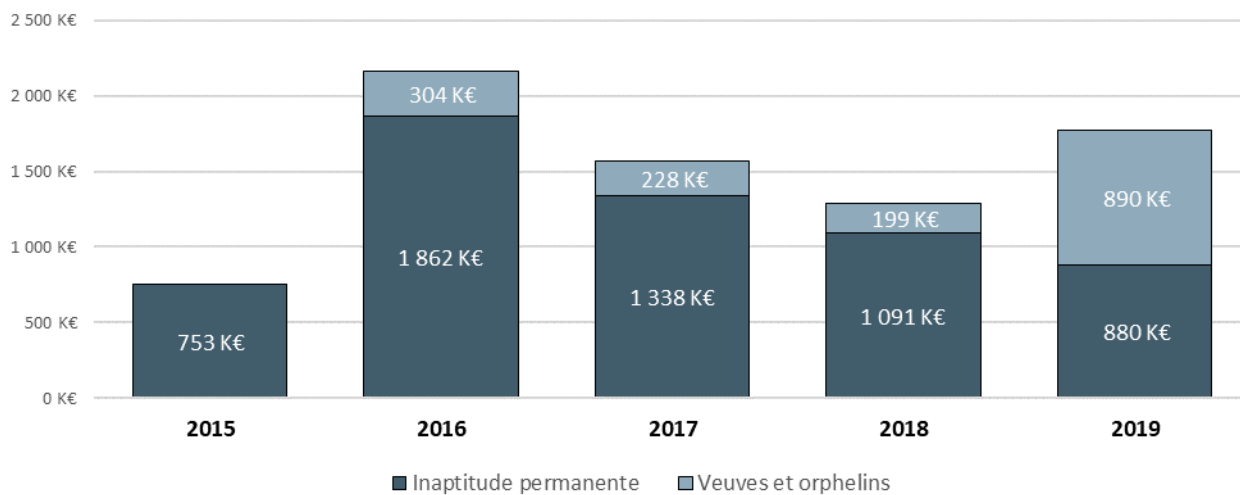
(en nombre et en âge moyen)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
PNC Hommes	En nombre	1	2	5	1	1	0
	Age moyen	43,9	40,0	47,2	47,5	44,6	
PNC Femmes	En nombre	8	8	11	9	7	-2
	Age moyen	43,6	46,1	46,4	48,5	48,8	
PNT Hommes	En nombre	4				3	3
	Age moyen	53,0				55,9	
PNT Femmes	En nombre	1	1				0
	Age moyen	47,6	39,6				
TOTAL	En nombre	14	11	16	10	11	1
	Age moyen	46,6	44,4	46,7	48,4	50,3	

Inaptitude définitive sans imputabilité au service

(en nombre et en âge moyen)		2015	2016	2017	2018	2019	N - N-1
PNC Hommes	En nombre	11	18	16	16	18	2
	Age moyen	44,9	45,4	47,7	47,3	47,4	
PNC Femmes	En nombre	39	39	50	62	48	-14
	Age moyen	45,0	44,1	45,4	45,6	46,5	
PNT Hommes	En nombre	37	42	36	33	36	3
	Age moyen	52,2	55,0	55,4	55,5	56,5	
PNT Femmes	En nombre	2	2	3	2	2	0
	Age moyen	48,9	49,0	50,0	45,8	57,3	
TOTAL	En nombre	89	101	105	113	104	-9
	Age moyen	48,1	48,9	49,3	48,7	50,3	

5.2 Prestations du Fonds d'assurance

Montant des prestations du Fonds d'assurance versées



(en K€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Inaptitude permanente	753	1 862	1 338	1 091	880	-19,3%
Veuves et orphelins	0	304	228	199	890	347,2%
Pretations du Fonds d'assurance	753	2 166	1 566	1 290	1 770	37,2%

- ↳ Les montants versés par le Fonds d'assurance représentent 1 770 K€ en 2019, en hausse de 37,2 % sur un an. Les prestations versées par ce fonds ont été multipliées par 2,4 depuis 2015.
- ↳ Le Fonds d'assurance représente 0,3 % de l'ensemble des prestations versées en 2019.

6. Évolution des équilibres de la comptabilité

Les données présentées dans cette partie sont extraites de la comptabilité. Les cotisations présentées ci-dessous incluent les cotisations comptabilisées pour les employeurs, mais également celles des affiliés volontaires, les rachats de droits, les régularisations de cotisations et les opérations diverses.

Les prestations comptabilisées incluent les pensions et les versements en capital unique, les prestations du Fonds d'assurance et les montants versés par le Fonds social.

6.1 Cotisations, prestations et solde comptable²

(en M€)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Fonds de retraite	437,5	450,1	467,5	502,7	543,3	8,1%
Fonds de majoration	6,4	6,5	6,9	7,2	7,5	4,1%
Fonds d'assurance	2,0	2,1	2,1	2,2	2,4	12,4%
Dotation au Fonds social	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	0,0%
COTISATIONS COMPTABILISÉES	446,3	459,0	476,8	512,4	553,6	8,0%
Fonds de retraite	-552,8	-566,5	-578,4	-596,0	-620,1	4,0%
Fonds de majoration	-16,3	-17,0	-17,9	-18,4	-19,2	4,3%
Fonds d'assurance	-0,8	-2,2	-1,6	-1,3	-1,8	37,2%
Fonds social	-0,5	-0,6	-0,3	-0,3	-0,3	-17,4%
PRESTATIONS COMPTABILISÉES	-570,4	-586,2	-598,2	-616,0	-641,4	4,1%
SOLDE COMPTABLE DU RÉGIME	-124,1	-127,2	-121,3	-103,6	-87,8	-15,2%
RAPPORT DE CHARGE COMPTABLE	0,782	0,783	0,797	0,832	0,863	0,031

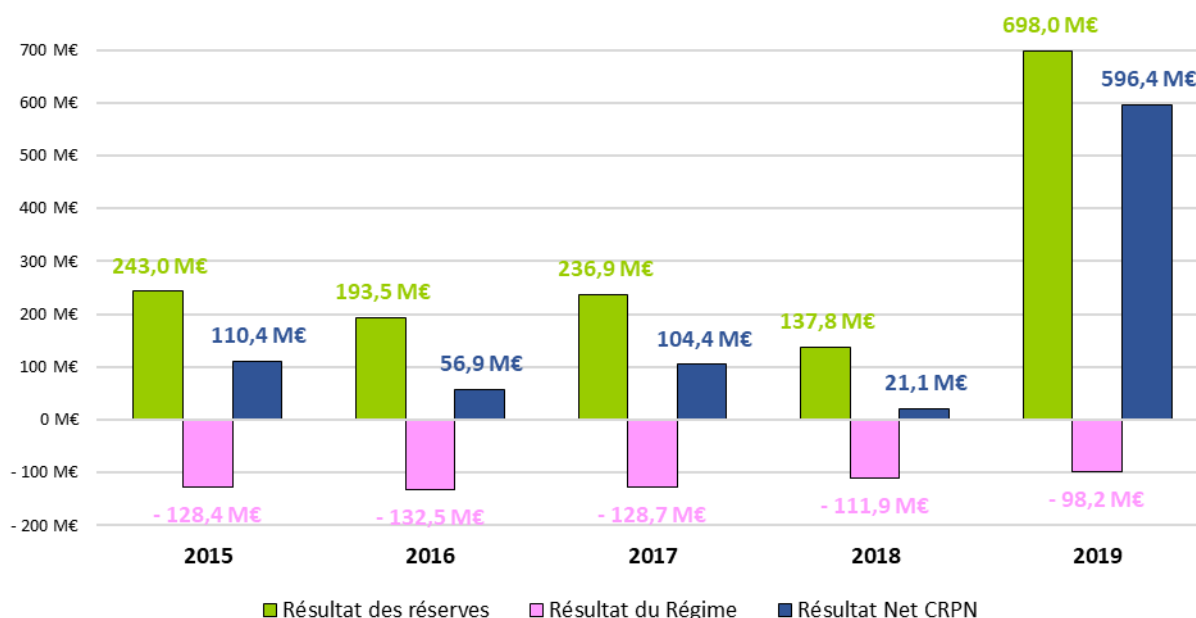
- ↳ Les cotisations comptabilisées ont progressé de 8,0 % entre 2018 et 2019, soit 41,2 M€ de cotisations en plus sur un an.
- ↳ Par rapport à 2015, la progression des cotisations représente 24,0 %, soit 107,3 M€ supplémentaires.
- ↳ Le Fonds de retraite représente 98,1 % de l'ensemble des cotisations, stable par rapport à 2015 (98,0 %).
- ↳ Les prestations comptabilisées s'élèvent à 641,3 M€ en 2019, en augmentation de 4,1 % sur un an (+25,3 M€).
- ↳ Entre 2015 et 2019, les prestations ont progressé de 12,4 %, soit 71 M€ de prestations versées en plus.

² Solde comptable hors coûts de fonctionnement et variation du risque sur créances.

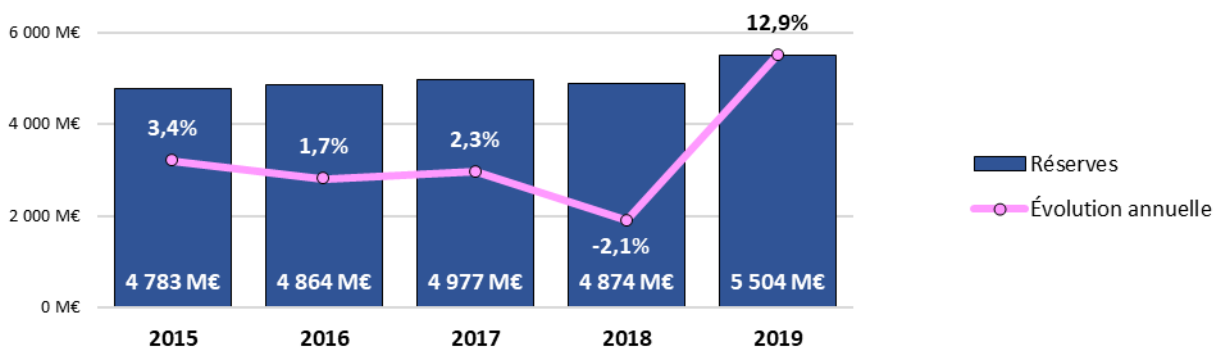
- ↳ Les prestations versées par le Fonds social sont en diminution : -17,4 % entre 2018 et 2019 et -48,1 % entre 2015 et 2019.
- ↳ Le déficit comptable du Régime est en forte diminution depuis deux ans avec une réduction de 4,4 % en 2018 et de 3,8 % en 2019. En deux ans, ce déficit s'est réduit de 33,5 M€, pour atteindre un montant de 87,8 M€ en 2019.
- ↳ Cette amélioration s'explique par l'augmentation plus forte des cotisations (+76,7 M€ en deux ans) par rapport aux prestations (+43,2 M€ entre 2017 et 2019).
- ↳ En conséquence, le rapport de charge comptable s'améliore de 0,031 point entre 2018 et 2019 et de 0,081 point depuis 2015.

6.2 Résultats et patrimoine

Évolution des résultats



Évolution des réserves (en valeurs de marché)



- ↳ La cession exceptionnelle d'un actif immobilier en 2019 a permis aux réserves du Régime de générer un bénéfice de 698 M€.
- ↳ Par ailleurs, le résultat du régime, après prise en compte des coûts de fonctionnement et des variations du risque sur créances, affiche un déficit de 98,2 M€ en 2019, inférieur de 12,2 % par rapport à 2018. Ce déficit est le plus bas niveau enregistré ces cinq dernières années.
- ↳ Le résultat net de la CRPN affiche par conséquent un bénéfice de 596,4 M€ en 2019 qui a alimenté le Fonds de réserve du Régime.
- ↳ Entre 2015 et 2019, la valeur de marché des réserves a augmenté de 721,6 M€, soit une évolution de +15,1 % sur quatre ans.

6.3 Ratio actifs/pensionnés

Ratio actifs / Pensionnés en droits directs

(actifs en ETP et pensionnés en effectif théorique)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Actifs	25 578	25 768	26 937	28 075	29 987	6,8%
Pensionnés droits directs	15 607	16 005	16 319	16 602	16 972	2,2%
RATIO ACTIFS / PENSIONNÉS DROITS DIR.	1,639	1,610	1,651	1,691	1,767	4,5%
Évolution annuelle		-1,8%	2,5%	2,4%	4,5%	

Ratio actifs / Tous pensionnés³

(actifs en ETP et pensionnés en effectif théorique)	2015	2016	2017	2018	2019	N/N-1
Actifs	25 578	25 768	26 937	28 075	29 987	6,8%
Pensionnés	17 894	18 327	18 669	19 017	19 441	2,2%
RATIO ACTIFS / PENSIONNÉS	1,429	1,406	1,443	1,476	1,542	4,5%
Évolution annuelle		-1,6%	2,6%	2,3%	4,5%	

- ↳ Entre 2015 et 2019, le ratio « actifs sur pensionnés de droits directs » gagne 0,128 point, à 1,767, tandis que le ratio « actifs / tous pensionnés » s'améliore de 0,113 point, à 1,542.
- ↳ Sur un an, le ratio « actifs sur pensionnés de droits directs » s'améliore de 4,5 %, soit 0,076 point en plus entre 2018 et 2019, tandis que le ratio « actifs / tous pensionnés » progresse de 0,066 point.

³ Les effectifs théoriques des droits dérivés ont été pondérés à 0,6 pour les ramener au poids des montants alloués à cette catégorie de pensionnés.

6.4 Paramètres et taux de cotisations

Évolution des taux de cotisations

	Fonds de retraite			Fonds d'assurance	Fonds de majoration	Taux de cotisation
	Taux de base	Taux d'appel	Total			
Année 2015	21,30%	104%	22,15%	0,10%	0,68%	22,93%
Année 2016	21,30%	105%	22,37%	0,10%	0,68%	23,15%
Année 2017	21,30%	106%	22,58%	0,10%	0,68%	23,36%
Année 2018	21,30%	107%	22,79%	0,10%	0,68%	23,57%
Année 2019	21,30%	108%	23,00%	0,10%	0,68%	23,78%

Plafonnement des taux de cotisations :

- Fonds de retraite : 8 fois le montant du PASS ;
- Fonds d'assurance : 1 fois le montant du PASS ;
- Fonds de majoration : 8 fois le montant du PASS.

Évolution des paramètres

	PASS	Variation	IVP	Variation	IVSC	Variation
2015	38 040 €	1,31%	38,4651	0,26%	32,5517	0,26%
2016	38 616 €	1,51%	38,4804	0,04%	32,5646	0,04%
2017	39 228 €	1,58%	38,6924	0,55%	32,7441	0,55%
2018	39 732 €	1,28%	39,1204	1,11%	33,1062	1,11%
2019	40 524 €	1,99%	39,7642	1,65%	33,6511	1,65%

L'indice de Variation des Salaires Corrigé (IVSC) sert à calculer les droits théoriques jusqu'à leur liquidation. Cet indice progresse depuis le 1^{er} janvier 2013 en parallèle et au même rythme que l'Indice de Variation des Pensions (IVP), en fonction de l'indice INSEE consommation.

Glossaire

• Cotisants •

Les cotisants sont des affiliés qui ont fait l'objet d'une déclaration de leur(s) employeur(s) et d'un versement de cotisations dans l'année, quelle que soit la durée de leur activité. Un affilié qui a travaillé chez plusieurs employeurs est affecté dans le secteur d'activité de l'entreprise où son activité a été la plus importante.

• Actifs •

Les actifs regroupent les cotisants qui comptabilisent au moins un jour d'activité dans l'année (les cotisants sur des rappels de salaire exclusivement ne sont pas comptabilisés dans les actifs).

• Droits directs •

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension de retraite au titre de l'activité de navigant qu'ils ont eux-mêmes effectuée.

• Droits dérivés •

Ce sont les personnes qui perçoivent la réversion des droits à pension d'un navigant décédé (conjoint, enfants, orphelins).

• Carrières gérées •

Les carrières gérées totalisent l'ensemble des dossiers de navigants dont les droits sont ouverts au 31 décembre de l'année considérée (navigants avec ou sans activité durant l'année écoulée, pensionnés, droits ouverts pour des réversions de navigants décédés).

• Effectif théorique équivalent annuel •

Les pensionnés sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Effectif théorique équivalent annuel. Dans ce cas, chaque pensionné est affecté d'un coefficient correspondant au nombre de jours de pension versée dans l'année, divisé par 360.

• Effectif Équivalent Temps Plein •

Les cotisants sont décomptés soit en nombre de personnes physiques, soit en Équivalent Temps Plein (ETP). Dans ce cas, chaque cotisant est affecté d'un coefficient correspondant à son nombre de jours d'activité dans l'année, divisé par 360.

• Liquidation en Temps Alterné •

La liquidation en Temps Alterné est réalisée à la demande de l'affilié lorsque, réunissant les conditions pour liquider ses droits, celui-ci choisit de poursuivre son activité en Temps Alterné pour bénéficier de sa pension CRPN durant les périodes d'inactivité où son contrat de travail est suspendu.

• Liquidation totale •

La liquidation totale est réalisée lorsque le navigant cesse totalement son activité. La liquidation totale intervient :

- soit après une première liquidation en Temps Alterné (liquidation fin de temps alterné),
- soit en une seule fois.

• Annuités validées •

Les annuités validées correspondent à la somme des périodes valables pour la retraite, acquises sur l'ensemble de la carrière, à titre onéreux (activité, temps majoré, rachat, contribution Pôle Emploi) ou gratuitement (Temps Alterné notamment), exprimées en jours, divisées par 360.

• Pensionnés •

Ce sont les personnes qui perçoivent une pension. Une même personne peut bénéficier de deux pensions (ex : salarié navigant pensionné en temps alterné et conjoint d'un navigant salarié décédé). Elle sera alors comptée comme deux pensionnés. Les pensionnés sont de droits directs ou de droits dérivés.

• Catégories professionnelles •

Les navigants sont regroupés en 4 catégories :

- Les PNT TP sont les personnels en charge du commandement et de la conduite des aéronefs et des instruments divers nécessaires à la navigation dans le Transport Public.
- Les PNC sont les personnels navigants commerciaux du Transport Public.
- Les PN TA sont les personnels navigants du Travail Aérien quelle que soit leur fonction à bord de l'aéronef.
- Les PN ER sont les personnels navigants des Essais & Réceptions, quelle que soit leur fonction à bord de l'aéronef.

• Salaire moyen par ETP •

Le salaire moyen par ETP correspond à la somme des rémunérations brutes déclarées par les employeurs au cours de l'année, divisée par le nombre de cotisants en Équivalent Temps Plein.

• Secteur d'activité •

Les cotisants exercent leur activité chez des employeurs, dans trois secteurs d'activité :

- Transport Public : l'activité consiste à acheminer par aéronef, d'un point d'origine à un point de destination, des passagers, du fret ou du courrier, à titre onéreux.
- Travail Aérien : activité au cours de laquelle un aéronef est utilisé pour des services spécialisés tels que l'agriculture, la construction, l'observation et la surveillance, la photographie, la topographie, la sécurité civile, la publicité, etc...
- Essais et Réceptions : l'activité consiste à faire voler des aéronefs avant leur certification et à exécuter des vols de vérification et de conformité aux spécifications lors de la livraison d'un nouvel appareil. L'équipage peut inclure un mécanicien ou un ingénieur, chargés du fonctionnement des moteurs ou de certains équipements en cockpit ou en cabine.

• Taux d'appel •

C'est le rapport entre le taux de cotisation appelé au fonds de retraite et le taux de cotisation inscrit aux articles R426-6 et R426-7 du Code de l'Aviation Civile.



8, rue de l'Hôtel de Ville
92522 Neuilly-sur-Seine cedex



www.crpn.fr